



CHÂTILLON-SUR-THOUE

Bulletin municipal 2021



BON À TIRER

Date de validation :

Signature :

Validation de l'intégralité du document.
La signature de ce bon à tirer engage votre responsabilité.
Merci de bien contrôler ce document avant signature.

Ref. : 122020_002 - BM 2021 - Châtillon-sur-Thouet

Impression : quadri recto-verso

Nombre de pages : 44p

Quantité : 1550 exemplaires

Format fini : A4

Support(s) : -

Piksao

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL 2

Le Mot du Maire	2
Trombinoscope	3
Commissions Communales	4
Commissions Communauté de Communes	4
Zoom sur nos Commissions Municipales	5

VIE SOCIO-CULTURELLE 6

École maternelle	6
École élémentaire	8
Cantine	9
Maison Pour Tous	10
Exposition à La Maison Dieu	13
Le Partage	14
Les Genêts	14
Parc Naturel Régional	15
Refuge	16
UNC AFN	16
Clic de Gâtine	17
Amis réunis	18
Gatin'émois	18
SOS Alcool	19
FNATH	20

VIE SPORTIVE 21

La Châtillonnaise	21
Avenir Boule	21
Wakandanse	21
Football	22
Gym volontaire	23
Badminton	23
Tennis	24
Vélo Club Châtillonnais	25
Ping Pong	26
AARG 79	27
Association Attelage Départemental 79	27
Amicale des Cavaliers et Meneurs de Gâtine	28

POINTS INFOS 29

Carte Animal	29
Carte de Vie Quotidienne	29
Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet	30
CLCV	31
Gendarmerie	32
Ma JDC	32
Points infos Civisme	33
Élections	34
Prévention des risques	35
Relais Enfance	36
La Treille	36
Urbanisme	37
Annuaire Économique	38
Démarches administratives	42
Permanences et services	43
État Civil	43

Le Mot du Maire

Chères Châtillonnaises, Chers Châtillonnais,

Dans un contexte très particulier, une nouvelle équipe vient de se mettre au service de Châtillon et de la communauté de communes. Je renouvelle mes remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales.

Le confinement a d'abord retardé l'installation du conseil, et les conditions sanitaires à respecter ne nous ont pas permis d'engager avec vous, le processus de concertation que nous avons envisagé.

Différents dossiers sont en cours : aménagements, bâtiments... ; d'autres sont à étudier et à mettre en place. Le deuxième épisode de confinement a encore ralenti les activités de notre pays. Nous sommes conscients des souffrances et des difficultés que beaucoup de personnes connaissent. Cependant le respect des mesures mises en place doit être le moyen d'avancer vers une meilleure situation.

Et en ce début d'année, le premier vœux à formuler est celui de l'espoir au retour à une vie normale et apaisée que je souhaite à chacun.

Claude Dieumegard
Maire de Châtillon-sur-Thouet

Directeur de publication : Claude DIEUMEGARD
Réalisation – Conception
TTI SERVICES
11 Bis Rue des Touches
79310 Mazières-en-Gâtine
Tirage 1550 exemplaires

Crédits photos : Mairie de Châtillon-sur-Thouet / Lionel LACAILLE Photographe

Trombinoscope



Maire

Claude
DIEUMEGARD



Adjointe

Martine
RINSANT



Adjoint

Jean-Marie
FERJOU



Adjointe

Marie-Noëlle
BEAU



Adjoint

Alain
GUICHET



Ingrid
BROSSEAU



Mathieu
CHARGELÈGUE



Laëticia
CHOUETTE



Thierry
MORIT



Marie-Claire
ESTRADE



Jean-Louis
MAHU



Dominique
AIGUILLON



Jean-Luc
ALLARD



Stéphanie
NORDEY



Dominique
GUITTARD



Céline
BONNEAU



Frédéric
BILLON



Valérie
DUPUIS



Daniel
MAGNERON



Nathalie
RAYMOND



Joël
QUIQUELY



Florence
CRÉON



Marcel
ROUVREAU



Remplaçante
Monique
GUÉRIN



Remplaçant
Ludovic
SAJUS

VOIRIE	URBANISME PLUI	BATIMENTS TRAVAUX PROJETS
Jean-Marie FERJOU Dominique AIGUILLON	Jean-Marie FERJOU Céline BONNEAU	Alain GUICHET Daniel MAGNERON
Claude DIEUMEGARD Ingrid BROUSSEAU Mathieu CHARGELEGUE Fred BILLON Daniel MAGNERON	Claude DIEUMEGARD Thierry MORIT Mathieu CHARGELEGE Florence CREON Fred BILLON	Claude DIEUMEGARD Dominique GUITTARD Laëtitia CHOUETTE Ingrid BROUSSEAU Thierry MORIT Jean-Louis MAHU Marcel ROUVREAU Fred BILLON
ENVIRONNEMENT EMBELISSEMENT SECURITE	ASSOCIATIONS : SPORT, CANTINE, MPT, DIVERS ET CULTURE	ENFANCE - JEUNESSE SCOLAIRE - CANTINE
Dominique GUITTARD Ingrid BROUSSEAU	Martine RINSANT Mathieu CHARGELEGUE Joël QUIQUELY Jean-Luc ALLARD	Laëtitia CHOUETTE Marie-Noëlle BEAU
Claude DIEUMEGARD Monique GUERIN Nathalie RAYMOND Alain GUICHET Marcel ROUVREAU Jean-Luc ALLARD Joël QUIQUELY Stéphanie NORDEY	Claude DIEUMEGARD Ingrid BROUSSEAU Jean-Louis MAHU Nathalie RAYMOND Fred BILLON Monique GUERIN Florence CREON Stéphanie NORDEY Ludovic SAJUS	Claude DIEUMEGARD Fred BILLON Valérie DUPUIS Dominique AIGUILLON Dominique GUITTARD
CITOYENNETE PARTICIPATION	COMMUNICATION	FINANCES AFFAIRES ECONOMIQUES
Jean-Luc ALLARD Monique GUERIN	Thierry MORIT Alain GUICHET	Claude DIEUMEGARD Céline BONNEAU
Claude DIEUMEGARD Alain GUICHET Dominique GUITTARD Marie-Claire ESTRADÉ	Claude DIEUMEGARD Fred BILLON Céline BONNEAU Jean-Louis MAHU Florence CREON	Marie-Noëlle BEAU Florence CREON Marie-Claire ESTRADÉ Mathieu CHARGELEGUE Ingrid BROUSSEAU Céline BONNEAU

Commissions Communauté de Communes

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE	UN TERRITOIRE ENGAGÉ	UN TERRITOIRE ATTRACTIF	UN TERRITOIRE ORGANISÉ ET EFFICIENT
Solidarité, Santé, Petite enfance	Jeunesse et citoyenneté	Dev éco industriel et artisanal	Projet de territoire
Martine RINSANT	Jean-Luc ALLARD	Claude DIEUMEGARD	Florence CREON
Valérie DUPUIS	Enfance scolaire	Céline BONNEAU	Jean-Marie FERJOU
Nathalie RAYMOND	Laëtitia CHOUETTE	Dev agricole et agroalimentaire	Mathieu CHARGELEGUE
Coopération territoriale	Inclusion environnementale aux politiques publiques	Jean-Marie FERJOU	Finances et optimisation financière
Florence CREON	Alain GUICHET	Qualité des équipements Infrastructures Innovation numérique	Céline BONNEAU
Mathieu CHARGELEGUE	Assainissement et cycle de l'eau	Dominique GUITTARD	Claude DIEUMEGARD
	Ingrid BROUSSEAU	Thierry MORIT	Ressources humaines
		Animation et valorisation du patrimoine historique, culturel, environnemental, matériel et immatériel	Marie-Noëlle BEAU
		Ingrid BROUSSEAU	Martine RINSANT
		Dominique AIGUILLON	Transparence de la vie publique, place des usagers, accessibilité et gouvernance
			Jean-Luc ALLARD

Zoom sur nos Commissions Municipales

Le conseil municipal est en place et les différentes commissions se sont réunies pour définir et préciser les orientations à suivre et les actions à prévoir. Des idées et des propositions ont été émises et envisagées par chacune d'entre elles. Il a à cœur de poursuivre les différents projets qui avaient été démarrés avec la précédente équipe.

- Une salle multi activités qui se veut répondre à une demande de diverses associations ne disposant pas de structure adaptée à l'exercice de leur activité (amis réunis, certaines activités adultes du CSC MPT, groupe Ados, ...). Ce lieu se voudrait un espace d'échange intergénérationnel visant à faciliter la rencontre entre les châillonnais.
- Un boulo-drome couvert, qui pourrait aussi bien servir à l'activité boulistique, qu'à d'autres activités.
- Un court de tennis couvert supplémentaire à la salle omnisport, afin de répondre au nombre grandissant de licenciés.

Des rencontres ont déjà été menées avec le conseil d'administration et la directrice du CSC de la Maison Pour Tous pour travailler sur la réorganisation de celui-ci (pôle petite enfance, péri-scolaire, groupe Ados et activités adultes) et les associations qui souhaiteraient bénéficier de ces structures pour tracer le plus rapidement possible les grandes lignes de ce vaste projet afin de lancer les études et établir un planning de faisabilité.

Le patrimoine municipal sera aussi le sujet de nos réflexions. Des travaux d'entretien et de réparation sont à prévoir. Parmi ceux-ci, la toiture de la salle des fêtes nécessite une attention toute particulière.

Parmi les projets que nous avons imaginés et les opportunités qui se présentent, nous devons procéder à des priorités et des choix. Actuellement, la préparation de la rénovation de la salle Bernard Collon nous mobilise pour en faire une agence postale municipale.

Des raisons techniques et budgétaires nous aident à ne pas nous précipiter, à ne pas agir tous azimuts.

De nombreuses idées sont avancées par les commissions ; en voici une brève présentation :

Une demande de jeunes châillonnais concernant la création d'un city park pour compléter le skate park a été émise, ainsi que d'un parcours santé.

« Une ou des Journée(s) Eco Citoyenne(s) », dans le but de protéger notre environnement. La commission souhaite proposer à la population des actions Éco Citoyennes (par exemple : pour ramasser les déchets sur notre commune, ...) la forme reste à imaginer.

« Des Pistes Cyclables ou voies douces », un projet

de construction de passerelle est à l'étude actuellement au-dessus du Thouet. Cela pourra être le point de départ de la création de pistes cyclables sur la commune. Ce projet est ambitieux et long et demandera de nombreuses réflexions sur les lieux les plus propices pour l'implantation de ces pistes.

« L'Aménagement de Sécurité sur la voie publique », une réflexion en parallèle avec la commission voirie est en cours pour faire diminuer la vitesse sur certaines voies de la commune et trouver une solution pour les stationnements gênants.

Partant du constat que les diverses élections témoignent d'une participation de plus en plus faible, les membres de la commission « citoyenneté et participation » ont cherché des moyens d'intéresser davantage la population aux enjeux de la vie municipale.

Un autre objectif est de rapprocher les concitoyens, des personnes d'un même quartier ne se connaissant pas toujours.

Pour ce faire, ils ont réfléchi à plusieurs actions, les principales étant les suivantes :

- la mise en place d'un conseil municipal des jeunes
- la constitution de comités de quartiers
- l'organisation d'un moment fort lors de la fête nationale (sans faire concurrence à ce qui est organisé à Parthenay)

Des réunions publiques d'information avaient été prévues mais la situation sanitaire n'a pas permis de les organiser.

Un nouveau site internet pour notre commune

Depuis quelques mois la municipalité a lancé le chantier de sa communication avec le projet de restructurer les outils mis à sa disposition, à savoir la mise en place d'un nouveau site internet, plus convivial, avec des modifications graphiques et esthétiques, plus facile d'accès, plus indépendant dans la gestion des contenus, afin d'échanger avec les usagers et d'améliorer les relations entre élus et citoyens.

Il sera désormais accessible aux smartphones et tablettes, il proposera de nouveaux services en ligne et une navigation facilitée.

La refonte du site internet est réalisée conjointement avec le service communication de la communauté de communes pour la partie programmation, du personnel communal et des conseillers municipaux de la mairie de Châtillon pour le contenu.

Nous avons bon espoir de pouvoir le mettre à disposition des usagers avant la fin du premier trimestre 2021.

École maternelle Chantecler

L'école Maternelle de Châtillon sur Thouet accueille actuellement 71 enfants répartis sur 3 classes :

- 20 PS (6 TPS supplémentaires sont attendus en janvier) avec Monique Arlot (enseignante et directrice) et Sandra Martineau (ATSEM)
- 24 MS avec Benoist Thibault (enseignant) et Hélène Crochon (ATSEM)
- 27 GS avec Valérie Créach (enseignante) et Nathalie Surreau (ATSEM)

L'année scolaire 2019-2020 a été très particulière et marquée par un long confinement dû à la COVID-19. L'équipe pédagogique a mis en place la continuité pédagogique avec la classe à la maison de mars à mai pour tous les enfants. A partir de mai, elle a organisé leur retour progressif à l'école selon les protocoles sanitaires successifs et a pu les accueillir tous pendant la dernière quinzaine de jours d'école avant les vacances. Merci beaucoup aux parents d'élèves qui ont été si compréhensifs, qui nous ont fait confiance et qui se sont adaptés malgré leurs propres contraintes au fur et à mesure des nouvelles organisations.

Nous avons été contents de retrouver les enfants pour clôturer cette année spécifique et pouvoir envisager la future rentrée. Heureusement, nous avons, avant la mi-mars, eu la chance de voir tous les spectacles prévus et réalisé certaines sorties. Par contre, seules deux séances de danse avec l'intervenante Ana Popovic de la Compagnie Aléa Citta ont pu être réalisées sur les neuf prévues (les sept restantes ont été reportées pour l'année scolaire 2020-2021). Les GS n'ont pas pu aller aux séances « poney » prévues à EPONA, ils sont allés passer une matinée au CP en fin d'année. Nous n'avons pas pu organiser non plus avec l'APE la fête des écoles au mois de juin.



Petit déjeuner à l'école organisé par l'Association Cantine



Matinée d'ateliers PS-MS-GS pour la semaine du goût



Petit déjeuner à l'école organisé par l'Association Cantine



Venue du Père-Noël pour la traditionnelle distribution de cadeaux.



Rencontres de chaque classe avec les CM2 pour faire des jeux de société et de la lecture.



Tous les élèves de la maternelle ont bénéficié de plusieurs spectacles :



Calicot Jack (Planètes-mômes)



Morceau de lune (Compagnie Aléa Citta)



Lucine et Malo (Les 3 chardons)



Tous les enfants ont participé à 2 séances de danse avec Ana Popovic de la Compagnie Aléa Citta.



Participation des TPS-PS à 7 séances de gym-petit.



Visite des MS-GS de l'aquarium de La Rochelle.



Séance de cinéma au Foyer pour les MS-GS.

Nous espérons que cette année scolaire sera moins tourmentée que celle passée et nous envisageons la fête des écoles, si les conditions sanitaires, le permettent le dimanche 14 juin.

Un grand merci à la municipalité, à la communauté de commune, à l'APE et aux parents d'élèves qui participent à la vie de l'école pour permettre de réaliser tous ces projets.

École élémentaire Antoine de Saint-Exupéry

Cette année, l'école élémentaire Antoine de Saint-Exupéry accueille 138 élèves.

L'équipe pédagogique se compose de Mme ARRIGNON en CP (25 élèves), Mmes DELAUNAY et BREARD (lundi) en CE1 (27 élèves), Mmes GAILLEDROT et BREARD (jeudi) en CE2 (27 élèves), M. MAZERY en CM1 (29 élèves), Mmes BOURREAU et BREARD en CM2 (24 élèves). M. BODIN Patrick remplace Mme BREARD jusqu'au mois de mars. Julie FASANINO enseigne dans la classe UEE (6 élèves). Mme LEPORT (poste de maître E) prendra en charge, en petits groupes, les enfants en difficultés passagères. Mme CREACH est nommée en tant que remplaçante rattachée à l'école élémentaire. L'Education Nationale nous a permis de bénéficier d'une personne supplémentaire en « service civique ». Actuellement, Louise CHEVALIER est en poste. Ses missions sont diverses : aide administrative, répondre au téléphone, ouvrir la grille de l'école, gérer la bibliothèque, aide des enseignants dans les classes, animations durant les récréations...



CM1 / CM2 - Tournoi de Rugby

Malgré le confinement, l'année scolaire 2019/2020 a été riche en activités pédagogiques et en rencontres.

D'un point de vue sportif : 3 classes étaient inscrites à l'USEP ce qui a permis des rencontres avec d'autres écoles ; les CE2-CM1-CM2 ont bénéficié de séances d'initiation au rugby, au tennis de table, à l'escrime, au golf. D'un point de vue culturel : Les CP et les CE1 sont allés à la découverte des œuvres de l'artiste peintre George Bodogan à la maison du patrimoine de Saint-Marc La Lande ; toutes les classes ont assisté à un concert à Diff'art ; les classes de CP/CM1 et CM2 ont bénéficié d'interventions d'une assistante d'anglais et les CM2 ont découvert l'allemand. Les CM2 ont pu effectuer une liaison avec une classe de 6e au collège Pierre Mendès France.



CP - Saint-Marc La Lande



CM2 : les énergies - SIEDS

Les élèves de CE1, CE2 et CM1 ont bénéficié d'interventions du CPIE de Coutières (animations sur les déchets et les énergies), de plus les CM1 ont participé à « l'opération Piles solidaires 2019-2020 » : 225 kilos de piles et batteries ont été collectées. Enfin les CE2 ont découvert la vallée du Thouet avec une intervenante de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement. Ces interventions se sont conclues par le visionnage du film « Le cas du castor » au cinéma Le Foyer au mois de septembre 2020 et une exploration des rives du Thouet à la recherche des traces du castor. Animations du SIEDS auprès des élèves de CM2 sur les énergies éoliennes.

Les élèves de l'école ont participé à la vie de la commune ou de la communauté de communes : Ils étaient présents à la cérémonie du 11 novembre, au marché de Noël organisé par la MPT ; les CP se sont rendus tous les 15 jours à la Vallée de Châtillon pour faire « Ecole dehors » et sont allés au festival de l'élevage avec les CE1, CE2 et UEE.



CP/CE1/CE2/UEE - Festival de l'élevage

L'équipe pédagogique remercie ses différents partenaires (école maternelle, municipalité, association des parents d'élèves, association de la cantine, association des anciens combattants, MPT, la Châtillonnaise...) qui ont permis la réalisation de ces projets.

Les mesures sanitaires ne favorisent pas, cette année, les sorties mais les enseignants proposent un projet important aux élèves à l'intérieur-même de l'école : partir à la découverte de l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry et réaliser des fresques pour embellir les préaux. Tous les élèves seront impliqués dans ce projet ainsi que les parents qui se sont déjà manifestés pour nous proposer leur aide.

Soyez assurés que l'implication et la participation d'un grand nombre de Châtillonnais et de Châtillonnaises dans la vie de l'école sont des facteurs de réussite dans le développement intellectuel de la jeune génération et l'école vous en remercie.



Liaison CM2 / Maternelle



CM1 / CM2 – Tournoi de Ping-Pong

Cantine

ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

L'association est composée de parents d'élèves bénévoles, d'enseignants, d'élus et d'une salariée.

Cette année a été marquée par le coronavirus. Nous nous sommes adaptées aux nouvelles mesures sanitaires.

Lavage de mains obligatoire avant et après le repas avec surveillance accrue des gestes barrières. Les enfants sont deux ou trois par table (cantine élémentaire) afin de respecter au mieux les distanciations. Nous avons mis en place deux services (dans les deux cantines) avec renforcement de désinfection des tables et chaises entre les deux services.

L'implication des membres de l'association ainsi que le soutien matériel et personnel de la municipalité permettent à nos enfants d'avoir des repas de bonne qualité ainsi qu'une bonne hygiène des locaux.

Un grand merci à toute cette équipe qui travaille en collaboration depuis des années.

Voici quelques mots d'enfants sur la cantine.

Nous nous souvenons, aux repas de Noël, il y avait de la musique et une superbe ambiance qui engendrait la joie de tout le monde.

Le personnel était super gentil et très souriant.
Les repas étaient délicieux, ils nous manquent beaucoup !!

Justine Fouillet et Maude Sachet 14 ans

Je me souviens d'une cuisine faite « maison », diversifiée, associant plaisirs et équilibre alimentaire. Un lieu de partage, de rires... des moments et souvenirs précieux dans une scolarité !!

Pascaline Ollivier 33 ans

Les repas de Noël à la cantine étaient excellents avec les bonbons à la fraise et le Champomy.

Estéban Hérault 15 ans

Souvenirs d'anciens élèves

Récits d'élèves d'aujourd'hui

Bon, bien, équilibré et les cantinières sont gentilles
Jean, Nolan B, Loan CE1

La cantine super,
les cuisinières super,
le repas de Noël super génial
Zoé, Laurine, Soanne, April CM1

Pour nous joindre :

Gatard Frédéric

(président)

Tél : 05 49 95 09 07

E-mail : cantinechatillon@orange.fr

Maison Pour Tous



La Maison Pour Tous,

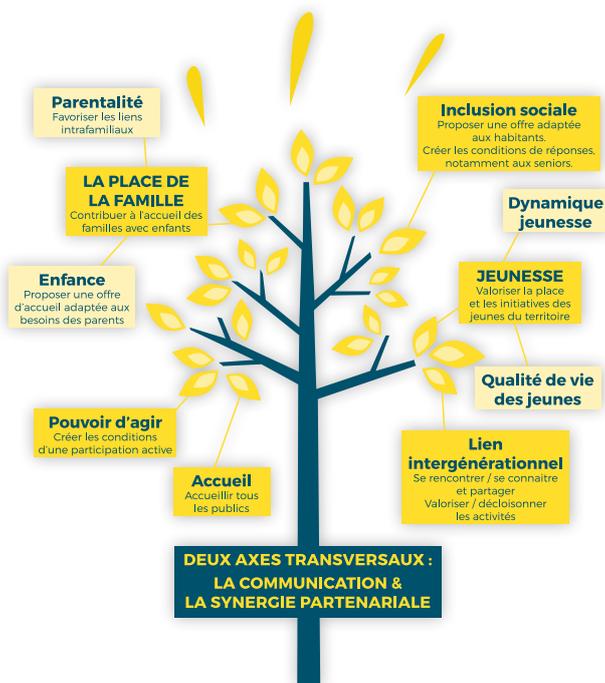
C'est avant tout une association locale, agréée Centre Socio-Culturel, et un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet social pour l'ensemble de sa population.

“ Un projet pour tous, une place pour chacun”.

Ses objectifs premiers sont de mobiliser les acteurs locaux d'un territoire – habitants, élus, représentants d'association et professionnels et d'impulser une dynamique collective autour de préoccupations communes.

Nos missions : La Maison Pour Tous de Châtillon sur Thouet est un lieu d'accueil, de rencontre et d'animation, et un espace intergénérationnel ouvert à tous

Nos valeurs : Au cœur de l'éducation populaire adhérer / s'impliquer à la Maison Pour Tous : c'est avant tout, porter à nos côtés des valeurs qui nous sont chères : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.



Les habitants, en ouvrant une porte (soit la vôtre, soit la nôtre), ont pris/trouvé une place :

Qu'est-ce qui vous a donné envie de venir au CSC Maison Pour Tous ?

Corine :

« Pour les activités diverses et variées et la convivialité et la gentillesse de toute l'équipe du CSC Maison Pour Tous ».

Lucie :

« Les portes ouvertes nous ont attirées, nous avons fait des rencontres sur place et découvert les lieux et les ateliers. Nous continuons à venir au temps Parents-Enfants pour que les petits se socialisent et pour pouvoir échanger de tout et de rien avec les professionnels et autres parents sur place »

Roseline :

« J'ai pris connaissance de la Maison Pour Tous grâce à un flyer pour la recherche de bénévoles concernant l'accompagnement à la scolarité. Je suis allée à une porte ouverte en 2018 et j'ai découvert toutes les activités proposées par le CSC et elles sont nombreuses. Et comme j'allais prendre ma retraite, j'ai pris une adhésion et je suis ravie. La Maison Pour Tous est très active et ne ménage pas ses efforts surtout en cette période compliquée. »

Laëtitia :

« La possibilité de rencontres entre parents mais aussi intergénérationnelles. Pouvoir apporter et recevoir au sein de l'association. S'investir pour proposer des sorties, des envies, donner et aider les jeunes et les moins jeunes à sortir au quotidien... »

Christelle :

« Pour ma part c'est le souvenir de mon enfance, la diversité des activités ludiques proposées et la chaleur humaine qui sont aussi illustrées par le parc de la vallée de Châtillon-sur-Thouet où j'ai encore plaisir aujourd'hui à me balader et trouver des vieilles ou plus jeunes connaissances !

Marilyn :

« J'ai eu envie de venir au CSC car c'est une structure familiale à taille humaine qui permet des rencontres et des activités riches et variées.

Maison Pour Tous

Isabelle :

Ce qui nous a donné envie de venir, c'est la diversité des ateliers adaptés à tous les âges à moindre prix. Mais aussi des bons moments pendant les week-end et vacances avec des ateliers parents/enfants, journées festives... Sans oublier son accueil, une équipe agréable et à l'écoute de ses adhérents.

Jeanine :

« Les activités sont diversifiées, nous avons le choix, que l'association continue... »

Véronique :

« Tout d'abord votre accueil chaleureux et familial, les propositions multiples et de dynamisme de vos propositions. Même si nous ne sommes plus de Châtillon et que mes enfants sont grands, nous apprécions participer aux rencontres et activités. De plus, merci à vous car lors du confinement, vous avez pris soin et entretenu le contact avec les plus faibles et isolés d'entre nous. »

Cécile :

« Je suis salariée du CSC Maison Pour Tous, mais arrivant tout juste en Gâtine, mon amie et moi en tant qu'habitantes de Châtillon-sur-Thouet, nous voulions rencontrer des personnes de tous âges et curieuses de découvrir le jeu de Mah-jong afin d'y jouer régulièrement et c'est tout naturellement que nous avons demandé au CSC Maison Pour Tous de nous accompagner afin de proposer cette nouvelle activité. »

Des jeunes :

On voulait passer des vacances entre amis, devenir autonomes. Sur les activités, on voulait découvrir

les activités nautiques, surtout le surf et passer des soirées ensemble. C'était génial, juste dommage qu'il y ait eu tellement de moustiques !

Lucas :

« Après ces durs mois de confinement. On m'a parlé d'un séjour mêlant danse, cinéma et randonnée. J'ai senti que c'était une occasion en or. L'aspect danse m'a attiré en premier, l'idée de découvrir le cinéma m'a aussi plu. C'est surtout le côté artistique qui m'a donné envie de m'inscrire. En plus, Marcher en campagne, respirer, souffler après tout cette période plus que stressante me semblait être une occasion à ne pas rater. J'ai trouvé l'idée originale et intéressante. 10 jours basés sur un tas de rencontres. Cela me permettait de sortir de mon quotidien. »



À votre tour, peut-être, d'ouvrir une porte... Venez rencontrer des gens que vous connaissez... afin de partager dans la convivialité



Maison Pour Tous

- Accueil de loisirs : postscolaire, mercredis et vacances
- CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
- Séjours
- Accompagnements de projet d'habitants
- Lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) Comme 3 pommes
- Rencontres, temps festifs intergénérationnels
- Ateliers Parents/enfants
- Sorties intergénérationnelles et familiales
- Yoga périnatal et parents/enfants (jusqu'à la veille des 3 ans)
- Foyer des jeunes
- Accompagnements de projet de jeunes
- Rencontres jeunes
- Informations « jeunesse » du territoire
- Soirée jeune
- Séjours et vacances jeunes
- Point d'accès aux collections de la médiathèque (CCPG) : Consultation - Réservation - Emprunt - Retour.
- Activités culturelles et sportives
- Atelier mémoire
- Balade découverte
- Chorale
- Couture
- Cuisses Abdos-Fessiers
- Echanges de Savoirs
- Danse Modern'Jazz dès 5 ans
- Danse Modern'Jazz enfants
- Danse Modern'Jazz jeunes
- Danse Modern'Jazz adultes
- Danse niveau avancé
- Dessin peinture
- Informatique
- Jeux détente
- Jeu de Mah-jong

- Loisirs déco
- Marche nordique
- Randonnées pédestres
- Rendez-vous « papotes »
- Sport –santé
- Tarot
- Tricot
- Yoga
- Anglais
- Des actions de solidarités : Bourses aux vêtements, Téléthon, Nouvel Elan Contre le Cancer...
- Des projets participatifs : « Racontez-nous Châtillon »
- Bénévolat



Contact

CSC MAISON POUR TOUS

Tél : 05 49 95 07 43

E-mail : csc.mptchatillon@csc79.org

Internet : <http://mptchatillon.centres-sociaux.fr>

Facebook : Maison-Pour-Tous-Châtillon

Racontez-Nous Châtillon !

Les membres du collectif « Racontez-Nous Châtillon » présentent le troisième volet de son travail à travers les lieux-dits et la vie du bourg.

Vous pourrez y découvrir le fruit du travail de collectage appuyé des témoignages de Châtillonnais recueillis lors des collectages effectués depuis 2012. Ce sont autant d'illustrations de la vie d'autrefois à découvrir ! Cette version se veut détachable, afin qu'à votre guise vous puissiez précieusement le conserver chez vous.

C'est ici pour nous l'occasion de remercier la municipalité de Châtillon/Thouet qui a contribué à l'édition de ces quelques pages !

Nous espérons vivement poursuivre ce travail d'écriture en vous proposant une phase finale en 2021 : un livre et un événement festif en septembre 2021.

Bonne lecture !

Les membres du collectif « Racontez-Nous Châtillon ! »

G. BIROT, D. BONNIN, P. BOURREAU, F. CRUGEON, MN DIEUMEGARD
J.HERBERT, V. JABOUILLE, L.LACAILLE, A & B

Exposition à La Maison Dieu

Steampunk et Onirisme, quand 2 mondes se rencontrent à Maison Dieu... Ça fait boum !

Gros succès pour Jean DELETRE et Léo VANDERLICK pour ce cru 2020, qui ont bien apprécié leur collaboration complémentaire durant les 11/12/13 et 18/19/20 septembre.

Léo, sculpteur de 22 ans de Haute-Vienne, est autodidacte, formé à la soudure par son père, sculpteur médiéval et par sa mère, aussi artiste, riche d'une enfance aux multicultures. Il aime chiner dans les brocantes pour trouver sa matière première. Inspiré par le Steampunk, mouvement culturel tiré d'un genre littéraire qui mêle l'esthétique et la technologie du XIX^{ème} siècle (machines à vapeur) à des éléments de science-fiction, ses œuvres sont toutes étonnantes et ont suscité beaucoup d'intéressement de la part des visiteurs.



Jean, peintre parthenaisien de renom, a commencé la peinture sur verre dans les années 70. Il aime nous faire « voyager en première » (titre de son premier livre) comme le disent ses admirateurs. Ses œuvres oniriques sont le fruit de retranscription de jeux de mots selon ses codes picturaux. Ses toiles mélangent le réel et l'irréel, le présent et l'intemporel, au travers du détail et de la couleur, elles racontent des situations, des attitudes, des expressions, des sentiments, des rêves, des fantasmes, avec toutefois un brin d'humour et toujours la présence de la fameuse soupère...



Jean est un « marchand de rêve ». « Toute son œuvre est une sorte d'enseignement » comme le dit Paul SANDA, poète et ami de Jean. Son deuxième livre « Délit de fuite », regroupant 102 de ses œuvres, a rencontré beaucoup d'intérêt auprès du public, fidèle au rendez-vous.

Les deux artistes ont accueilli les CM1 et les CM2 de l'école primaire de la Commune et ont longuement échangé avec les enfants très curieux.

Magnifique exposition que la commune de Châtillon sur Thouet a eu l'honneur d'accueillir dans des conditions particulières ! Elle en a été malgré tout très appréciée par les nombreux visiteurs. Un seul regret, l'annulation des Jacqu'Arts, qui n'a pas permis notre association pour deux week-ends culturels. Ce n'est que partie remise...

Le programme 2021 se finalise et vous réserve encore de belles découvertes !



Les portes de la Maison Dieu sont ouvertes à tous les artistes qui souhaitent y exposer de mai à octobre.

Renseignements : Mairie de Châtillon sur Thouet au **05.49.95.07.84** ou **mairie_chatillon@cc-parthenay-gatine.fr**.

Le Partage

La Maison de Famille « Le Partage » issue de l'Association POITOU PARTAGE accueille 20 adultes en situation de handicap mental depuis novembre 1993. Pour 18 personnes, il s'agit de leur lieu de vie tandis que 2 personnes viennent en accueil temporaire à raison d'une semaine par mois.

L'association respecte le projet de vie de la personne. Elle prend en compte ses besoins et ses attentes, et l'aide à réaliser son projet de vie.

Les objectifs de l'établissement sont d'offrir aux résidents un cadre de vie favorisant le maintien de leurs acquis et de développer leurs potentialités. Chaque personne est prise en considération dans sa différence, ses besoins et son projet de vie. Les adultes sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire composée de 22 personnes : personnel éducatif (éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, AMP, AES), soignants (aides-soignants et infirmières), de nuit (surveillant de nuit qualifié), des services généraux (cuisiniers, personnel d'entretien et lingerie) et administratif (secrétaire-comptable et responsables).

Ici et ailleurs les résidents participent à la vie sociale ...



Vacances vendéennes



Balade à vélo sur la voie verte

Pour nous joindre :
Maison de Famille « Le Partage »
40 Boulevard du Parnasse
79200 CHÂTILLON SUR THOUET
Tél : 05 49 95 16 15
 E-mail : le-partage@orange.fr

Les Genêts

On avait envie de vous dire

Depuis le 12 décembre 2019, l'association Melioris met en œuvre une politique culture et santé au sein de ses établissements et services. Cette politique reconnaît l'art et la culture comme les leviers d'un épanouissement, d'une ouverture à soi, aux autres et au monde, qui contribuent à une bonne santé.

La crise sanitaire nous a obligés à fermer les portes de nos établissements et à nous isoler pendant quelques semaines ! De ce fait, la saison culturelle précédente a été brutalement interrompue laissant un grand vide.

Aujourd'hui, nous percevons plus qu'avant la part importante de l'art et de la culture dans nos vies, dans notre monde ...

La soif du partage nous tient en vie ! Les résidents attendent d'accueillir les prochaines compagnies. Comme le dit l'un d'entre eux : « la culture, c'est une fenêtre ouverte sur le monde ».

Je partage les propos d'Hélène ARNAUD, nous avons besoin de nous réunir, de nous rassembler, d'inventer, de créer pour vivre ensemble...

Avec toute la vigilance qui s'impose, masques obligatoires et distanciation sociale, nous nous préparons à cette 8ème saison culturelle.

Etre réunis.

Continuer à construire des passerelles entre nous.

Inventer des projets inclusifs, qui nous permettent de rêver ensemble.

Le spectacle vivant nous permet cela.

Et aussi d'analyser, de comprendre, de supporter, de proposer.

Nous ne savons pas de quoi sera fait notre futur. Je le souhaite solidaire.

La Croisée est un lieu qui rassemble. Des personnes très différentes, très singulières aussi. C'est l'écrin d'une énergie partagée. D'une volonté commune.

Très belle saison à tous

Hélène ARNAUD
 Directrice artistique
 Projet « Art et Santé »

Sofiane CLODY
 Directeur Adjoint
 Melioris Les Genêts Châtillon-sur-Thouet

Parc Naturel Régional

Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Les nouveaux conseillers municipaux au cœur du projet

P

rojet
Parc
naturel
régional
de Gâtine poitevine

L'année 2020 a été l'occasion de renouveler les équipes municipales. Les nouveaux conseillers, tout comme les acteurs impliqués dans la vie locale, seront associés à l'écriture de la Charte du projet de Parc naturel régional (PNR). Si les délais sont respectés, la phase d'évaluation et de validation de la

Charte se terminera par la consultation des communes avant la fin de ce mandat municipal. Chaque Conseil municipal aura le choix d'adhérer à ce projet de Charte et donc au futur Syndicat Mixte du PNR.

Point d'étape sur le projet

Le Pays de Gâtine a obtenu, de l'Etat, en 2019, un avis d'opportunité favorable à la création du PNR. Ce concours d'entrée est une première étape mais il reste plusieurs années de travail avant d'obtenir le diplôme : le label PNR. Ce temps qui peut sembler long s'explique par le besoin de concertation nécessaire à l'adhésion de chacun à la feuille de route pour construire la Gâtine de demain : La Charte du Parc. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. Elle est valable 15 ans et se décline en plans d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Cette année, si particulière, n'aura pas remis en cause le projet de PNR. Au contraire elle a multiplié les raisons de s'engager dans cette démarche afin de préserver un cadre de vie de qualité lorsque nos déplacements sont limités ou de soutenir les productions locales et les agriculteurs engagés en vente directe. Les restrictions sanitaires ont limité la tenue de grandes réunions participatives. Cependant, le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du Pays de Gâtine.

Qui pilote le projet de Parc ?

Le projet de PNR est porté par le Pays de Gâtine depuis 2016 et par son Président, nouvellement réélu, Didier Gaillard, maire de Ménigoute. Les 31 élus du Pays de Gâtine suivent attentivement

l'avancée du projet et un vice-président est chargé plus particulièrement de ce dossier, il s'agit de Jean-Pierre Rimbeau, Maire d'Ardin et Président de la Communauté de communes Val de Gâtine. Toute l'équipe salariée du Pays de Gâtine est également mobilisée, selon les thématiques d'action et une cheffe de projet, Camille Bévillon est dédiée à cette mission.

Le soutien de la Région et du Département

La Région Nouvelle-Aquitaine (qui a la compétence pour créer un PNR) accompagne financièrement et techniquement le Pays de Gâtine depuis le tout début de la démarche. Le Pays de Gâtine peut également compter sur le soutien du Département des Deux-Sèvres, partenaire de la démarche depuis son lancement, qui vient de valider une aide financière pour trois ans. Ces aides vont accompagner les études nécessaires au projet de PNR ainsi que l'animation des temps de concertation avec les acteurs et les habitants de la Gâtine.

Des experts au service du projet de Parc

Une nouvelle instance a été créée pour accompagner la création du PNR : il s'agit du Conseil Scientifique et Prospectif. Il est composé de chercheurs ou universitaires en activité ou retraités, d'experts ou de personnalités qualifiées dans les domaines des sciences de la nature ou des sciences humaines et sociales. C'est un outil d'aide à la décision qui a pour rôle de formuler des propositions et de conduire des réflexions lorsque sont à prendre des décisions nécessitant une expertise technique et scientifique sur le territoire.

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49
- pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Passage du Tour de France en Gâtine le 9 septembre 2020, installation du Pays de Gâtine sur la commune des Châtelliers avec l'aide de Jean-Yves Faucher et Eric Veillon, agriculteurs sur la commune.

Refuge

LES CHATS DE CHÂTILLON



Vous êtes bienvenus dans notre refuge pour chats et chatons abandonnés et maltraités, où ils sont hébergés dans un grand espace clos, avec des boxes bien isolés, et un tas d'activités, le tout dominant la jolie Vallée du Thouet. Nous leur

rendons la santé et la confiance, dans la perspective d'un nouveau foyer. Malheureusement, en ce moment notre refuge est plein, jusqu'à ce qu'il y ait des adoptions.

Nos chats adultes ont de 12 à 18 mois, et ils ont passé la plus grande partie de leur vie avec nous. Ils sont adorables et aiment être câlinés. Ils sont stérilisés, vaccinés, pucés et testés négatifs au virus d'immunodéficience féline (SIDA des chats). Nous avons aussi des chats d'âges variés. Si vous êtes intéressés par une adoption, s'il vous plaît, n'hésitez pas à téléphoner et prendre rendez-vous pour nous rendre visite !

Le refuge a de grosses dépenses de fonctionnement. Nous recherchons donc aussi des gens qui aimeraient nous soutenir ponctuellement.

Nous avons également besoin de personnes qui puissent remettre nos prospectus et flyers dans les boutiques et grandes surfaces où nous en avons déjà.

Enfin, nous serions très reconnaissants pour toutes espèces de dons : litière et nourriture pour chats, aide aux soins par tranches de 3 heures (nettoyer et nourrir). De même, toute personne voulant juste passer du temps à câliner et jouer, est la bienvenue !

Contactez-nous :

**Chats de Chatillon,
2 Les Basses Touches
79200 CHATILLON-SUR-THOUET**

Tél : 06 85 63 55 94

Facebook : <https://www.facebook.com/Chats-de-Chatillon-219033025475033>

Email : mailbox@chatsdechatillon.com

Site : www.chatsdechatillon.com

UNC AFN

Soldats de France Châtillon-sur-Thouet

Année 2020 particulière en raison du Covid 19, seule l'assemblée générale et les cotisations ont eu lieu en janvier. Le couscous en mars ainsi que toutes les autres manifestations ont été annulées.

Plusieurs membres de la section étaient présents à l'assemblée générale des porte-drapeaux le dimanche 12 février 2020 à Fenioux.

Petite manifestation d'un mini-congrès à Ménégoute le 5 juillet.

Cérémonie à Lageon le dimanche 4 octobre comme participation.

Cérémonie du 11 novembre 2020 (décision du préfet)

Pour l'année 2021, les évènements conviviaux seront reconduits :

- Couscous : 13 mars
- Rencontre des AFN et soldats de France à Lourdes : du 3 au 8 juin
- Grillades / Miget : 12 juin
- Les cérémonies patriotiques :
- 8 mai, 11 novembre et 5 décembre
- Les bals : 24 janvier, 8 août et 21 novembre

- Spectacle de l'humoriste Paulo : vendredi 15 octobre

En espérant que les manifestations prévues ne seront pas annulées.

Pour 2022 :

- AG vendredi 7 janvier : cotisations de 15H à 16H

En 2018, 25 000 Anciens Combattants étaient présents à Lourdes pour la rencontre des AFN et soldats de France. Avec l'adhésion de plusieurs soldats de France en 2020, la section continue sa progression, les nouveaux candidats seront les bienvenus ! Un drapeau sera prochainement remis à Elioth Baranger, qui aura 12 ans en 2021.

Bonne santé à tous pour l'année 2021 !



Clic de Gâtine

Centre Local d'Information et de Coordination de PARTHENAY

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « point info seniors » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....

- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...

- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).

- vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...)

- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple : groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)



Pour nous joindre :
Association Appui et Vous
Nord Deux-Sèvres
CLIC Antenne de PARTHENAY
33 rue Louis Aguilon
79200 PARTHENAY

Tél : 05.49.63.45.70

Email : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public :
 du lundi au vendredi
 de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h
 Privilégier la prise de rendez-vous



Amis réunis

Nous avons repris nos rencontres tous les Jeudis de 14h30 à 17h30 avec la même convivialité familiale.

Plusieurs repas nous ont réunis à la Clé Des Champs, toujours dans le même esprit. Jeux et goûters nous rassemblent, ainsi que les nouveaux adhérents que nous remercions.

Toutes personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues.

Gatin'émois

Gatin'émois est une association basée à Châtillon, qui œuvre sur l'ensemble de la Gâtine Poitevine. Elle cherche à réunir toutes les bonnes volontés pour promouvoir la Gâtine et développer son attractivité ainsi que son économie.



Pour favoriser l'économie locale en circuit court, la Gâtinelle (monnaie locale complémentaire) est à disposition de tous les habitants de la Gâtine Poitevine et de tous les acteurs économiques. Les Gâtinelles dépensées sur le territoire de Gâtine par les consommateurs incitent aux échanges entre agents économiques locaux, qu'ils soient artisans, commerçants, hébergeurs, producteurs, lieux touristiques...

Toujours pour favoriser économie et pouvoir d'achat,
1 Gâtinelle vaut 1 €, mais pour 100 € vous recevez 105 Gâtinelles,
soit 5% de pouvoir d'achat en plus, à votre profit et à celui du territoire

La Gâtinelle se retrouve également dans la Gâtine Box, qui permet à celui qui la reçoit de choisir parmi plus de 100 possibilités, le (ou les) cadeau(x) qu'il pourra s'offrir en Gâtine Poitevine.

La Gâtine Box est l'assurance de faire plaisir et de faire le bon choix pour celui qui offre comme pour celui qui reçoit!

Plusieurs collectivités locales de Gâtine soutiennent cette initiative en faisant leurs cadeaux de fin d'année sous forme de Gâtine Box.

Pour tout renseignement sur :

- l'association
- la monnaie locale «Gâtinelle»
- la Gâtine Box
- notre fonctionnement associatif

et les endroits où s'en procurer

vous pouvez faire appel au **07 71 71 24 15**, vous connecter au site **www.gatinemois.com**, ou venir nous rencontrer au siège de l'association c/o **Villa Ayrault 36 route de Thouars à Châtillon**, le jeudi après-midi ou sur rendez-vous.



Une nouvelle Gâtine Box est arrivée

- un joli coffret
- encore plus de lieux acceptant la Gâtinelle

«L'assurance de faire plaisir et de faire le bon choix pour celui qui offre et celui qui reçoit»

SOS Alcool

Écouter et comprendre

La dépendance, c'est une souffrance, Physique et morale. L'alcool ne frappe pas uniquement chez les autres. C'est une destruction de la personnalité,

Elle touche indifféremment l'homme ou la femme, Le jeune, le vieux, le fort ou le faible...

Mais le résultat est souvent le même : des problèmes qui s'accumulent, pleins d'amis mais une grande solitude...

Partager

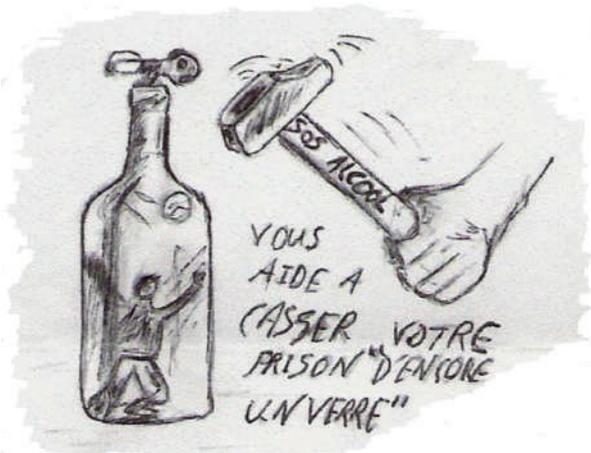
Prends la parole, un groupe de bénévoles est là pour t'écouter sans te juger.



L'alcool et les autres

L'entourage a souvent du mal à appréhender l'alcoolisme d'un proche.

Il a aussi besoin d'être écouté, d'être informé sur la dépendance et les moyens d'en sortir, pour être un appui efficace.



SOS ALCOOL, c'est aussi...

- Des rencontres avec des proches,
- De l'information, des témoignages,
- Des actions de sensibilisation et de prévention

Pour écouter, informer et soutenir tous ceux et celles qui veulent encourager un malade alcoolique à devenir abstinent.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé... et pour la Vie.



Le malade de l'Alcool
Est souvent renfermé, replié sur lui,
Ne croit plus à la Vie en elle-même.

Notre association

composée d'anciens malades, conjoints et amis, peut t'aider à franchir ce pas vers l'abstinence...

**L'ancien malade ne fait pas de miracle :
Il possède un certain « Savoir parler »**

SOS ALCOOL

Peut te guider, t'orienter vers des professionnels qui connaissent notre problème.
T'accompagner pour trouver les solutions qui te conviennent le mieux.

SOS Alcool est là pour t'accueillir, avec ta famille, tes amis, **tous les 2ème vendredi & 4ème samedi de chaque mois, à 20h30**

**Salle de réunion : 2, rue Ernest Pérochon
(Face au lycée Pérochon)**

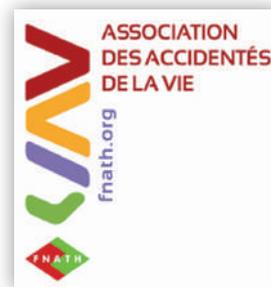
Viens nous rejoindre

Contact - Secteur de Parthenay
Gisèle - Tél : 05.49.95.19.47

Siège social : Maison de la Solidarité
10, rue de la Citadelle - 79200 PARTHENAY
E-Mail : SOS-ALCOOL@cc-parthenay.fr

FNATH

L'association des accidentés de la vie



Section de PARTHENAY/MENIGOUTE
Président - Christian GROLEAU

47 STRUCTURES INTERDEPARTEMENTALES -
800 SECTIONS LOCALES - 15 000 BENEVOLES
200 SALARIES

Siège social : Les Bergeronnettes 79200 PARTHENAY

Nos permanences de 8 h 30 à 11 h 30 les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, sauf en août
(sur RDV en téléphonant à NIORT)

En raison de la pandémie 'COVID 19' les permanences n'ont plus lieu actuellement et ce pour une durée indéterminée...

C'est une organisation privée, neutre et indépendante.

Fondée en 1921 par les mutilés du travail pour améliorer les conditions de vie des victimes d'accidents au travail et leurs familles.

Elle accompagne, sur l'ensemble du territoire, les personnes accidentées de la vie.

C'est un acteur incontournable du mouvement social, association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret en date du 2 août 2005 publié au Journal Officiel du 6 août 2005), la Fnath s'engage à soutenir les victimes d'un accident de la vie (accidentés, malades, personnes handicapées), etc.

C'est le porte-parole de ses 100 000 adhérents qui la soutiennent et de ses sympathisants.

Des avancées qui protègent tous les citoyens, une expertise et une expérience au bénéfice de tous.

Des professionnels et des bénévoles au service des accidentés de la vie présents partout en France, au travers des nombreuses structures interdépartementales et de ses sections locales. Elle accueille toute personne qui souhaite bénéficier des services de l'association et soutenir l'action de la Fnath en faveur des personnes accidentées, handicapées ou malades.

C'est aussi... des services ouverts à tous les adhérents, c'est la force d'une association mutualiste et solidaire.

LA FNATH, pour moi, pour toi, pour tous... grâce à vous !

Parce qu'à la Fnath on y vient pour soi, et on y reste pour les autres, envie de faire quelque chose d'utile, de soutenir une cause qui nous concerne tous, de manifester sa reconnaissance...

Dates à retenir en 2021 : à la salle des fêtes de LA CHAPELLE BERTRAND

- Repas festif samedi 03 juillet à 12 h 00
- Pot au feu samedi 20 novembre à 12 h 00

Ces manifestations risquent d'être annulées compte tenu des consignes sanitaires en vigueur

**Groupement des Deux-Sèvres
Membre de la Fédération Nationale
reconnue d'utilité publique**

260 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT
Tél. 05 49 24 12 24 - fnath.79@wanadoo.fr - www.fnath.org

La Châtillonnaise

La CHÂTILLONNAISE regroupe les différentes associations sportives de la commune.

A travers cette association, les différents clubs et sections peuvent se rencontrer, mutualiser certains moyens, partager des activités communes, se mettre au service d'une noble cause comme le TÉLÉTHON par exemple.

La CHÂTILLONNAISE, c'est environ 700 licenciés, venant de Châtillon, de la communauté de communes voir de plus loin encore. Ils se répartissent dans 11 clubs et sections :

- Badminton
- Football
- Gym Volontaire
- Tennis
- Tennis de Table
- Trot Gâtinais
- Vélo Club
- l'Avenir Boule (boule en bois)

Avenir Boule

L'Assemblée générale de l'amicale s'est déroulée, le dimanche premier mars, à la salle des Loges de Parthenay, présidée par Guy Rousseau. 12 personnes de notre association étaient présentes pour accompagner Jeannette Chevalier qui a eu une décoration la médaille de bronze. Félicitations.

Notre association a organisé le 4 janvier un concours de belote avec 106 doublettes et le 5 janvier un bal avec 320 entrées. Résultat satisfaisant.

Avec le confinement et l'état sanitaire du secteur, l'UABB a interdit tous les concours de boule pour l'année. Nous avons annulé toutes les manifestations de l'année ainsi que notre assemblée générale malheureusement.

Nous remercions la municipalité pour la subvention qu'elle nous a accordée ainsi que les employés municipaux pour les services qu'ils apportent à notre association.



Contact : **M. Girard René**
Tél. 05 49 95 13 29 ou 06 86 25 16 03

- le Club Canin
- l'Amag (aéromodélisme et ULM)
- Wakadanse (danses de salon, rock ...).

Nous sommes l'interlocuteur privilégié de la mairie et assurons la gestion des salles omnisports, danse, club-house et tennis.

Nous tenons à la disposition des associations des gobelets réutilisables, tout un stock de banderoles pour annoncer les lotos et un percolateur.

Avec un avenir incertain et des clubs qui n'ont pas pu fonctionner normalement, je ne peux que souhaiter un retour rapide à la normale, pour que tous les licenciés puissent retrouver le chemin des salles et des terrains de sports dans de bonnes conditions, car il y va de la survie, à long terme, de nos associations.

Bonne saison sportive à toutes et à tous.

Jeannick Daubigne.

Wakadanse



A compter du mardi 5 janvier, l'association propose des cours de Chacha débutant à 19h15 dans la salle de danse du complexe sportif. Ces cours auront lieu tous les mardis soir : Ouverts aux adultes et enfants à compter de 8 ans.

A compter du jeudi 7 janvier, l'association propose des cours de Bachata débutant à 20h30 dans la salle de danse du complexe sportif. Ces cours auront lieu tous les jeudis soir : Ouverts aux adultes et enfants à compter de 8 ans.

Le samedi 30 janvier (sous réserve de nouvelles dispositions sanitaires COVID 19) : Stage avec un danseur professionnel, Stéphane Michaut, danseur et chorégraphe Parisien. Plusieurs stages d'une heure de Chacha et Rock, plusieurs niveaux à la salle de danse du complexe sportif.

Contact : Tél. 06 80 59 55 87 / 06 04 07 89 58
E-mail : wakadanse@outlook.fr
Facebook : Wakadanse

Football Club Châtillon

Le F.C.C « y croit »

Tous les éléments semblent réunis, pour croire à la continuité du projet sportif du Football-Club Châtillon.

- Un effectif qui s'étoffe sensiblement, en quantité et qualité.
- Un encadrement sportif de haute qualité, avec un investissement humain hors et haute gamme, comme les pros, quelle opportunité pour notre club !!!!! Le but étant de produire du beau jeu pour devenir meilleur. Pour nos deux équipes seniors évoluant en 4ème et 5ème division.
- Une réfection complète des vestiaires de notre stade, bien « relooké » aux couleurs de notre club, dont le rouge ; couleur de la passion, de la puissance et de la soif de victoire ». Pour l'ensemble de ces travaux nous remercions fortement la commune, joueurs, supporters, dirigeants, sponsors et élus : tout le monde a contribué à sa manière, et en particulier les dirigeants pour leur investissement pour la réalisation des travaux.

Nous remercions tout particulièrement la commune pour son soutien financier pour ces travaux en complément de la subvention annuelle accordée, ainsi que le service technique, pour l'entretien des équipements.

Nous n'oublions pas de remercier nos sponsors de cœurs à nos côtés depuis de nombreuses années, ainsi que les nouveaux sponsors qui sont venus nous rejoindre dans notre projet.

C'est donc un club plein de dynamisme qui souhaite maintenir les bons résultats sportifs amorcés de ce début de saison, dans la convivialité et la bonne entente se tenant prêt à vous accueillir, vous, nouveaux supporters et nouveaux joueurs.

Nous vous attendons.



Dates à retenir :

- Diner Dansant : 6 mars 2021
- Loto : 29 mai 2021
- Loto : 11 septembre 2021
- Assemblée générale : juin 2021 (à préciser)

Contact F.C.C

Christian BUTET – Serge TINON (Présidents)

Tél. 06.76.17.40.12

Facebook : FC Chatillon
stennn2@gmail.com

Gym volontaire

La gymnastique volontaire offre toujours une pratique sportive non compétitive adaptée à vos capacités. Elle propose des cours **de gym relookés et tendance encadrés par des animateurs diplômés**. Ils sont toujours à l'écoute et proposent une façon différente d'effectuer un mouvement si besoin.



Cette saison 2019-2020 s'est déroulée différemment suite à la fermeture des salles de sports à partir de mars.

La fédération a mis en ligne des séances réalisées par leurs animateurs professionnels diplômés. Les séances sport santé chez soi permettaient de découvrir différentes activités physiques, de les pratiquer plusieurs fois dans la semaine si on le souhaitait, de façon à maintenir sa forme et son bien-être.

En juin, le programme de fin de saison a été annulé. Il faut rester positif, nous espérons la fin de saison 2020-2021 plus festive.

Lundi 19h15 à 20h15

Salle socio-éducative de Viennay
 Animateur Saïd Hammoud
 Cours Adultes Mixtes : Gym fitness
 cardio cuisses abdos fessiers

Mercredi de 19 h30 à 20 h30

Salle du complexe sportif de Châtillon
 Animateur Saïd Hammoud
 Cours Adultes Mixtes : Gym fitness-step-
 cardio-cuisses abdos fessiers
 1 séance de relaxologie - stretching
 avant chaque vacances scolaires.

Mardi 8h45 à 9h45 & 9h45 à 10h45

Salle du complexe sportif de Châtillon
 Animatrice Annick SEROUX
 Cours Séniors Mixtes : Cardio-motricité
 équilibre & mémoire tonicité musculaire

N'hésitez plus le tarif est dégressif.

**Deux séances gratuites et votre licence
 vous donnent accès aux 3 cours**

Contact : **DACOSTA Nelly**
 Tél. 05 49 95 21 26

Badminton Club Châtillonnais

Notre club de badminton a été créé en 1989 et il peut compter depuis plusieurs années sur un effectif stable : 92 adhérents dont 33 jeunes de moins de 18 ans. Nous profitons ainsi des nombreux créneaux mis à notre disposition par la mairie de Châtillon*.

Le club a évolué en club loisir, ce qui ne l'empêche pas de participer à de nombreux tournois et rencontres, notamment ceux du CACDS (Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres).

Que vous soyez débutant, joueur régulier ou compétiteur, notre club vous permettra d'évoluer dans la pratique sportive, tout en vous amusant.

Nous organisons régulièrement des tournois internes qui sont autant de moments de convivialité très appréciés.

*Horaires

1) Salle de Châtillon-sur-Thouet, 41 Avenue Sant-Exupéry, 79200 Châtillon-sur-Thouet

Jeunes encadrés :

Mercredi : 17h00-18h30

Tout public :

Lundi : 18h00-23h00

Mercredi : 18h30-23h00

Jeudi : 18h00-23h00

Samedi : 11h00-13h00



2) Salle de Bellefontaine, Complexe Léo Lagrange Parthenay

Tout public : Mardi : 19h00-23h00

Tarifs : 45 euros / adulte - 35 euros / jeune pour l'année

Contact

Olivier Gaudin (Président) - Tél. 07 83 36 66 93

<https://bcc79200.com/>

<https://www.facebook.com/badmintonchatillonsurthouet/>

Tennis

Le tennis club en bonne santé malgré la crise

Une structure stable

Nous notons une légère hausse du nombre d'adhérents adultes par rapport à la saison précédente mais une baisse chez les jeunes. Cette baisse est en partie due au manque des licences jeunes enregistrées habituellement à la suite des actions jeunes inexistantes cette saison pour cause de Covid-19.

Nous sommes malgré tout optimistes pour la saison à venir car nous avons accueilli en septembre beaucoup de jeunes entre 5 et 7 ans. Pour la saison 2021, nous sommes déjà au même effectif que l'an dernier à la même époque. Nous devrions donc pouvoir envisager une hausse des effectifs si l'année à venir se passe normalement.

Les séniors hommes champions départementaux

Les championnats départementaux séniors se sont déroulés principalement en hiver et ont donc peu souffert de la crise sanitaire.

Il est à noter que sur les 6 équipes engagées (2 féminines et 4 masculines), l'équipe 1 hommes a été sacrée Championne départementale pour la deuxième année consécutive.

Malheureusement, les championnats jeunes, eux n'ont pas pu avoir lieu, au grand désespoir de nos compétiteurs. Ce n'est que partie remise, espérons-le.

Des actions pour pallier le confinement

Comme de nombreuses activités sportives, le confinement du printemps a perturbé les cours des adhérents, les animations et les compétitions. Le tennis a pu reprendre tant bien que mal en extérieur assez rapidement avec le soutien de la municipalité et des consignes sanitaires strictes.

Malgré tout, le club a tenu à proposer des mesures compensatoires pour ses adhérents :

- Un tarif préférentiel pour le créneau baby tennis concernant les moins de 5 ans.
- Une remise pour le parrainage d'un nouveau par un ancien licencié.
- La carte parent à 3€ au lieu de 30€ pour jouer avec son enfant.
- Une augmentation du nombre de semaines d'entraînement sur la saison 2020/2021 (34 semaines de cours au lieu de 30 habituellement) sans augmentation de tarifs.

Le tennis féminin en plein essor

L'effectif des féminines augmente depuis quelques années et atteint plus de 50 membres cette année. C'est le fruit d'un travail de qualité de la commission féminine du club pour promouvoir, proposer des actions vers la gente féminine qui trop souvent fait défaut au club sportif. (Soirée tennis au féminin, tournoi de double/double mixte, sortie laser game, nouveau t-shirt, ...) Merci à l'équipe : Agathe Delcourt, Céline Gautreau, Cécile Chambon, Maud et Elise Fleurance, Mathilde Auger, Anaïs Bonnetot, ..., pour leur investissement.



Une montée en puissance pour les jeunes

Les créneaux réservés à nos jeunes sont les lundi, mercredi et jeudi. En fonction des âges et des niveaux, ils peuvent s'entraîner de 1 à 2h30 par semaine.

Le club souhaite que les jeunes jouent plus entre eux et en compétition. Jouer plus, progresser est une des recettes du plaisir sportif. C'est pourquoi, le club va proposer aux jeunes de faire une compétition encadrée au minimum un samedi après-midi par mois. Pour les plus jeunes, ce seront des rencontres avec nos clubs voisins (Parthenay-Thénezy- La Peyratte- Mazières- Pompaire). Pour les ados, des matchs individuels ou en équipe, des accompagnements sur les tournois, des stages de perfectionnement.



Tennis

Bienvenue aux nouveaux licenciés, merci aux président(e)s et aux membres des commissions, aux bénévoles, pour leur investissement ; aux partenaires privés et à la municipalité pour leur soutien. Il est fondamental pour une association.

L'année sportive qui vient de se terminer a été particulière et compliquée sur le point sportif et financier, nous espérons que celle à venir sera meilleure et qu'elle permettra à tous de prendre du plaisir dans notre sport.



Pour le tennis Club, Frédéric Brosseau, Président

Contact Tennis club Châtillon

Frédéric Brosseau (Président)

Tél. 06 88 39 68 91

E-mail : tc-chatillon@fft.fr

Site : <http://tennisclubchatillonsurthouet.unblog.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/tennis.chatillonsurthouet>

Vélo Club Châtillonnais

Créé en 1977, le VÉLO CLUB CHATILLONNAIS, affilié à la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME et à l'UFOLEP, accueille toutes les personnes intéressées par la pratique du VÉLO, qu'elle soit de loisir ou de compétition.

Dès l'âge de 6 ans, garçons et filles peuvent s'inscrire à l'école de vélo (il y en a seulement 3 dans le département) où ils pourront découvrir les spécialités du cyclisme ; que ce soit la ROUTE, la PISTE ou le CYCLO CROSS, à raison d'une à deux séances par semaine : le samedi après-midi à 14h à l'hippodrome pour toutes les catégories de jeunes et Mercredi après-midi à 14h à la gare de Parthenay pour les minimes, cadets, juniors.

Le jeu et le plaisir de rouler en groupe sont à la base de l'éducation reçue.

A partir de 12/13 ans (voir plus tôt pour les plus motivés), la participation aux compétitions, principalement sur la route et en cyclocross peut commencer en catégorie MINIMES.

Les adultes, quant à eux, peuvent rejoindre les 50 licenciés actuels pour pratiquer le cyclisme selon leurs goûts : faire de la compétition (niveau départemental, régional, national...), se maintenir en condition ou faire des cycloportives ou des randonnées entre copains tout simplement.

Une section UFOLEP, forte d'une quinzaine de licenciés, s'adresse plus à des jeunes et des adultes qui veulent faire de la compétition avec une autre approche, pour le plaisir et sans trop de contraintes.



Dates à retenir :

- En février : Championnat départemental de cyclocross UFOLEP à l'hippodrome. Loto : 29 mai 2021
- Début mars : course sur route à Gourgé
- Le 28 mars : course sur route à Saurais
- Début Avril : rencontre des écoles de vélo à Châtillon
- Mi-mai : course sur route (minimes, cadets, adultes) à Soutiers
- Fin juin : course sur route (minimes, cadets, adultes) à la Chapelle Bertrand
- LOTO : salle des fêtes de Châtillon le 9 Octobre 2021

Ping Pong Club Châtillon

Les entraînements

A la Salle omnisport

- **Les Handisports et le Sport Adapté** : Vendredi de 16h30 à 17h30 (encadré par Morgan)
- **Baby Ping + Ecole de Tennis de table 1er créneau** : Vendredi de 17h45 à 19h15. Ouvert aux enfants âgés de 4 à 7ans. (Jeu d'adresse hors de la table et sur la table) (encadré par Morgan)
- **Ecole de Tennis de Table 2ème créneau** : Vendredi de 19h30 à 20h45 (encadré par Morgan)
- **Adultes + loisirs + perfectionnement** : Vendredi de 20h30 à 22h00 (encadré par Morgan)



Contact : CREON Florence : 06.03.74.30.79 ou **CHARGELEGUE Mathieu : 06.72.54.15.47**

Grâce à notre dévouement, à notre volonté de réussir, nous avons obtenu par notre Fédération Française de Tennis de Table le Label Baby Ping (4-7ans), le Label Acti Ping, le Label Equip Ping, le Label Ping Durable, le label Handi Ping, le label Educ Pinget le label Promo Ping.

Nous avons obtenu les labels du CDOS « lutter contre les discriminations, adopter une démarche éco responsable, à combattre les incivilités et la violence, à prévenir des risques routiers (liés à la 3ème mi-temps : fatigue, alcool, drogue), à valoriser le sport santé et à vaincre le dopage »

Les manifestations

Afin de boucler notre budget, conjointement avec le club de tennis, nous espérons pouvoir organiser, fin Janvier, notre loto qui rassemble la population venue de la Gâtine, voire de plus loin.

Nous organisons aussi des manifestations départementales avec le Comité Départemental de Tennis de Table. Merci aux bénévoles qui nous aident ponctuellement à l'organisation de ceux-ci.

Ces manifestations permettent de maintenir des tarifs d'adhésion très compétitifs et aident à pérenniser l'emploi de notre éducateur Morgan.

Les tournois internes de Noël et de fin de saison, créent une excellente convivialité au sein du club.

Mais cette saison s'annonce difficile et incertaine dans son déroulement avec la Covid 19.

Les moyens

La subvention accordée par la Commune nous permet de bénéficier d'un entraînement professionnel et permet également l'achat de matériel.

Compétitions

Cette saison, nous pouvons compter sur un maintien des effectifs malgré la Covid19.

Nous avons deux équipes en championnat par équipes : une départementale 2 composée d'adultes et une départementale 4 composée de jeunes issus de l'école de Tennis de Table.



AARG 79 (Amicale Alpine Renault Gordini des Deux-Sèvres)

Suite à la covid, très peu d'activité pour le club cette année.

Seulement 3 réunions avec un bowling le 8 Février, un barbecue le 22 Août et la prochaine est prévue à Niort le 21 Novembre.

Très peu de sorties également qui nous ont conduit à Celles sur Belle pour la route des Châteaux, à Parthenay pour une exposition organisée par l'union des commerçants, à St Hilaire de Riez pour une petite balade vendéenne, à Magny Cours pour les classics days, dans la région parisienne pour le rallye des 3 forêts et la ronde des fermes et châteaux.

Ne pas oublier nos rendez-vous mensuels (3ème dimanche) sur le parvis du palais des congrès à Parthenay qui ont pu reprendre en Juin.



Les 12 et 13 Septembre nous avons cependant maintenu notre 19ème concentration sans aucune visite mais avec le masque aux couleurs du club pour tous les participants.

Le départ a été donné à Châtillon sur Thouet au garage MJ Automobiles. Nous avons passé les 2 jours en plein air sur les bords de Sèvre à Chauray et au barrage de la Touche Poupard à Clavé avec un parcours à la boussole sur environ 3 kms et des jeux improvisés. Heureusement le soleil a été avec nous tout au long du weekend.

Nous avons terminé notre périple à Parthenay au restaurant pour le repas de clôture et la remise des trophées.

Notre assemblée aura lieu en Janvier 2021. Espérons que cette année sera meilleure que 2020.

Bonne et heureuse année à tous.

Contact

Jean-Claude Bernard (Président)

Tél. 06.08.31.69.89

E-mail : alpine.jc.m.bernard@gmail.com

Site internet : www.aarg79.fr

(sur lequel vous pouvez voir toutes les photos)

Association Attelage Départemental 79

Attelage 79 a vu le nombre de ses adhérents augmenter en 2020. Nous avons organisé de nombreux stages de formation, journées d'entraînement et trois concours de niveau qualificatif pour les championnats de France. (1 concours a été annulé à cause de la COVID).



Nos concours sont toujours très appréciés, les concurrents viennent de tout le grand ouest et du centre de la France.

Nos attelages ont participé à de nombreuses compétitions dans toute la France et représentent Châtillon-sur-Thouet (siège social de l'association) dans ce sport équestre.

En 2020-2021, nous conservons nos dates de concours soit le 6 décembre 2020, le 21 février, le 21 mars, le 5 et 6 juin 2021.

Lors de nos concours, vous pouvez venir nous rejoindre, l'entrée est gratuite à tous.

Coordonnées : **Président Attelage Départemental 79, Christian BONNIN 06 10 55 72 70**

Facebook : <https://www.facebook.com/attelage79/>

Amicale des Cavaliers et Meneurs de Gâtine



Notre association regroupe des cavaliers de Gâtine, qui se baladent ou randonnent avec leurs chevaux, en selle ou en attelage. Nous sommes des particuliers, propriétaires de notre cheval et pratiquons l'équitation d'extérieur et de loisirs, dans la détente et la bonne humeur. Les VTTistes qui accompagnent les cavaliers sont aussi les bienvenus.

Nous organisons plusieurs types d'évènements pour nos adhérents :

- Des balades d'une journée dans différents endroits de Gâtine, avec un repas convivial : nos terrains de jeux sont vastes, avec les gués de Saint Loups sur Thouet, les chemins roulants de Faye l'Abbesse, la voie verte du côté de Fénerly, les allées de Lhoumois ou Oroux, le lac du Cébron, les charmes du vieux Parthenay, le site de Bois Pouvreau à Ménigoute, les chemins creux de Verruyes, etc. Les paysages de Gâtine sont variés, selon les saisons, et nous en profitons.



- Des week-ends vers des destinations plus lointaines, comme les forêts des Monts d'Ambazac dans le Limousin, les plages de Charente-Maritime ou de Vendée, les vignes du Maine et Loire ou les lacs de Charente. L'objectif est bien de changer d'horizon et de découvrir d'autres terroirs, toujours dans la bonne humeur et le partage.



- Des sorties sans nos chevaux, mais toujours en lien avec nos montures, comme des spectacles équestres ou la fameuse épreuve de cross du Championnat du Monde de concours complet du Lion d'Angers

- Une journée convivialité, où nous nous retrouvons avec nos proches, pour un moment de détente et de loisirs.

Nous organisons également un évènement annuel, sur une journée, où nous proposons à tous les cavaliers et meneurs qui le souhaitent de découvrir les chemins de Gâtine.

Nous nous retrouvons régulièrement à Châtillon sur Thouet, puisque nous organisons nos réunions dans les salles de la Mairie. L'emplacement central est pratique pour tout le monde.

Nous accueillons bien volontiers tout cavalier qui aimerait nous rejoindre et qui dispose de son propre moyen de transport.

N'hésitez pas à venir découvrir l'association lors d'une sortie. Notre programme propose au moins un évènement tous les mois.

Contact

Isabelle MARCEL (Présidente)

Tél. 06 12 40 55 22

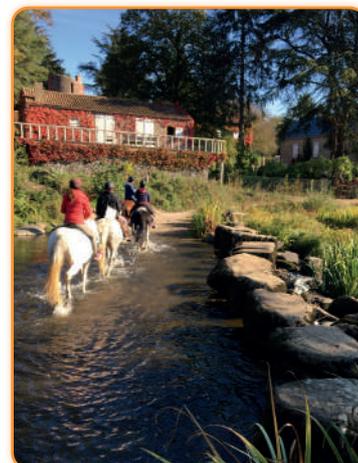
E-mail : isabelle.marcel@outlook.com

Stéphanie LARGEAU (Secrétaire)

Tél. 06 85 02 84 17

E-mail : stephanie.largeau@orange.fr

Facebook : L'amicale des cavaliers et meneurs de gâtine



Carte Animal

Carte «Je protège mon animal»

La Ville de Montpellier a créé la première carte «Je protège mon animal», une initiative qui a pour objectif de protéger l'animal si le propriétaire rencontre un problème et qu'il ne peut pas rentrer chez lui, laissant l'animal seul à la maison.

Dans toutes situations d'urgence, m'empêchant de rentrer chez moi (accident, maladie...), merci de contacter une des personnes listées ci-dessous, elle prendra soin de mon animal.

Nom

Tél.

Nom

Tél.

Nom

Tél.



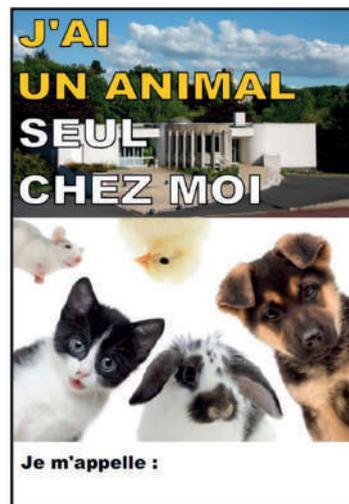
Châtillon sur Thouet

La ville de Châtillon sur Thouet ayant trouvé cette initiative intéressante, a sollicité l'accord des élus montpelliérains pour s'en inspirer. Ceux-ci ont répondu très favorablement.

Cette carte est insérée dans le portefeuille. Ainsi, quoi qu'il arrive au propriétaire, les intervenants seront informés qu'il possède un animal et que celui-ci est seul à la maison. Une personne de confiance désignée préalablement sur la carte sera prévenue et pourra prendre soin des animaux pendant la durée de l'absence.

Pratique :

Pour cela, il suffit simplement d'indiquer, au verso de la carte, les coordonnées des personnes à informer pour s'occuper des animaux seuls. Vous pourrez demander ces cartes à l'accueil de la Mairie.



Carte de Vie Quotidienne

L'accès aux déchèteries du Territoire : la CVQ

Par l'intermédiaire de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, la Mairie peut vous distribuer une carte de vie quotidienne pour accéder à la déchèterie de Parthenay.

A raison d'une carte par foyer, elle est à demander à la mairie du lieu de résidence.

Pour cela, l'usager doit remplir un formulaire à demander à la mairie ou au service déchets, 7 rue Béranger à Parthenay afin de le remplir et le redonner accompagné d'un justificatif de domicile. Il peut aussi être demandé à l'adresse suivante en précisant votre demande :

mairie_chatillon@cc-parthenay-gatine.fr

La CVQ sera alors établie et elle vous sera remise dès sa réception en mairie. Cette carte est gratuite et elle vous permettra 15 passages annuels (du 1er janvier au 31 décembre). Les passages supplémentaires seront gratuits si vous en avez fait la demande auprès du **Service des Déchets de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine** - 7 Rue Béranger à Parthenay (05.49.94.90.13).

Déchèterie de Parthenay : Route du Coteau 05.49.94.90.13
Ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (jusqu'à 18h30 du 1er avril au 30 septembre).



Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet



Les bons gestes en vallée du Thouet

Par ses travaux réguliers de retrait d'embâcles formés par la chute d'arbres ou l'accumulation de branches au droit des ponts, des passerelles et des ouvrages hydrauliques, le syndicat restaure les écoulements et prévient ainsi les dommages aux berges et aux infrastructures. Ces travaux sont pris en charge lorsque les propriétaires ne peuvent pas assurer par eux-mêmes cette responsabilité en raison de la taille des arbres ou de la dangerosité de l'intervention.

A l'approche de l'hiver le syndicat attire l'attention des propriétaires riverains et leur indique qu'il est temps de remettre les salons de jardins, les barques mal amarrées et tous les objets susceptibles de dériver lors d'une crue du Thouet. Ces bons gestes limiteront les besoins de travaux au cours de l'hiver lorsque les courants forts des rivières rendent les travaux difficiles pour les équipes d'intervention.

Les droits et devoirs du riverain

Le Thouet et ses affluents en Deux-Sèvres sont des cours d'eau « non domaniaux », qui relèvent donc du domaine privé. Toutefois, ce caractère privé du lit et des berges s'accompagne d'un certain nombre de droits et de devoirs pour les riverains, précisés par le Code de l'environnement. Par exemple, le droit d'usage de l'eau (dans la limite des autorisations préfectorales) et le droit de pêche (avec une carte de pêche) s'accompagnent de devoirs, tels que l'entretien régulier des berges et le maintien des capacités d'écoulement des rivières. Dans certains cas relevant strictement de « l'intérêt général » le SMVT peut se substituer aux riverains défaillants. Le syndicat mobilise alors un programme d'actions contractualisé avec l'agence de l'eau pour mener des travaux de retrait des embâcles, de restauration écologique des rivières, etc.



Retrait d'embâcle à Pommiers ©SMVT

Chaque propriétaire, à son échelle, participe à la reconquête écologique du Thouet et de ses affluents. Pour un entretien équilibré et respectueux de l'environnement il est vivement conseillé de contacter les techniciens de rivières du SMVT, avant tous travaux en bordure de cours d'eau. Certaines démarches administratives sont parfois nécessaires, et des conseils simples et adaptés sont souvent suffisants pour répondre aux besoins.

Protection des berges sur le bassin du Cébron

Pour contribuer à la préservation de la ressource en eau du barrage du Cébron, le SMVT conventionne avec la SPL des eaux du Cébron pour mettre en œuvre des travaux de protection des berges en secteur d'élevage. Ces travaux consistent à aménager des points d'abreuvement pour le bétail, à installer des passages à gués et à implanter des clôtures pour limiter l'érosion. Les différentes techniques mises en œuvre sont adaptées à chaque situation en accord avec les exploitants agricoles concernés. Cette opération subventionnée par l'agence de l'eau, la Région, le Département et la SPL du Cébron contribue à maintenir l'activité d'élevage sur ce bassin versant stratégique pour la production d'eau potable.



Abreuvoir aménagé sur le Cébron ©SMVT

Base de loisirs de Parthenay : des travaux de restauration de la végétation sur les îlots

Désirant promouvoir ses espaces naturels auprès des citoyens et des visiteurs, la Ville de Parthenay a sollicité le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet pour l'accompagner dans la gestion des îlots boisés du site. Le vieillissement des arbres et la présence de peupliers d'Italie inadaptés sur les berges ont conduit le SMVT à proposer une restauration sélective du boisement pour favoriser la régénération naturelle d'essences adaptées (frênes, noisetiers, saules) et pour limiter la formation d'embâcles par la dérive du bois mort lors des crues.



Base de Loisirs PARTHENAY
©Anthony Hamidovic
Ville de Parthenay

La végétation stable a été conservée, ainsi que les arbres morts présentant un intérêt faunistique.

En complément, la Ville de Parthenay a pris en charge le retrait des peupliers d'Italie et l'émondage de frênes au cœur des îlots. Les arbres retirés ont été broyés puis valorisés par le prestataire en bois énergie. Le coût total de l'opération s'est élevé à 13 200 TTC pris en charge par le SMVT à hauteur de 8 640 euros et subventionné de 60% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DU THOUET

26 rue de la grille - 79600 ST LOUP LAMAIRE

Tél. 05 49 64 85 98

smvt@valleedouthouet.fr / www.valleedouthouet.fr

Retrouvez les actualités de la vallée du Thouet sur Facebook et Instagram.

CLCV

EAU DU ROBINET ou EAU EN BOUTEILLES ?

La protection de l'environnement est l'une des nombreuses branches de la CLCV plus connue pour son aide à la résolution des litiges de consommation subis par ses adhérents et pour les conseils qu'elle leur apporte.

Aujourd'hui le sujet abordé est l'eau.

Un baromètre TNS-SOFRES (société française d'enquête par sondage) souligne que seulement 65 % des français déclarent boire de l'eau du robinet. C'est 12 % de mieux qu'il y a 20 ans mais c'est encore trop peu. Il lui est reproché principalement la présence de calcaire et une odeur et un goût de chlore.

L'eau en bouteilles n'est pas parfaite non plus ; par exemple, elle contient des microplastiques qui proviennent des bouteilles.

L'eau du robinet provient à 68 % des nappes souterraines et à 32 % des eaux superficielles : fleuves, lacs, rivières. Bien sûr, elle se charge de divers éléments issus des milieux qu'elle traverse : minéraux et aussi pesticides, eaux usées. Mais, avant d'arriver dans notre verre, elle est systématiquement traitée et fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent. Elle doit satisfaire à 70 critères qualité. Vous pouvez d'ailleurs vérifier la qualité de l'eau de votre commune car elle doit faire l'objet d'un affichage à la mairie.

Nous insistons sur cela aujourd'hui car plus de consommateurs utiliseront l'eau du robinet, moins il y aura de bouteilles en plastique dans la nature.

Donc buvons de l'eau du robinet car elle vous fera faire des économies et l'environnement sera moins pollué par le plastique.



Contact

CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie)

**2 rue Ernest Pérochon
79200 PARTHENAY**

Email : clcv.clcv@orange.fr

Gendarmerie

Contacter la gendarmerie : la prise de rendez-vous en ligne désormais possible sur l'ensemble du territoire

La gendarmerie des Deux-Sèvres vous informe de l'existence d'un agenda en ligne pour les personnes souhaitant obtenir un RDV au sein d'une brigade. Elle vise à améliorer l'accueil des usagers et à diminuer le temps d'attente.

Il est en effet désormais possible de choisir la date et l'heure de son RDV auprès de la brigade de son choix.

► <https://annuaire.service-public.fr>

Opération tranquillité vacances, vote par procuration, signalement de faits... Après une première expérimentation en juin 2019 dans deux départements, puis une deuxième expérimentation démarrée le 17 mars dans 10 nouveaux départements, il est désormais possible de prendre rendez-vous avec les gendarmeries sur l'ensemble du territoire pour certaines démarches, directement sur Service-public.fr.

Comment faire ? Une fois sur la page de Service-public.fr d'une des brigades de gendarmerie, cliquez sur le bouton « précisez votre situation » situé au bas de la fiche et laissez-vous guider. Pour en savoir plus :

► <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14176>



Ma JDC

Le recensement est obligatoire



QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *. Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

SOIT PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 4 – Suivez les instructions.
- 5 – Allez en Mairie pour signer les documents et récupérer votre diplôme.

SOIT A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

- 1 - Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille ; l'agent d'accueil s'occupe de votre dossier.
- 2 – Vous repartez avec votre diplôme.



* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

Points infos Civisme

Les nuisances sonores

Un arrêté préfectoral du 13 juillet 2007 régit les bruits de voisinage dans le département. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, sont autorisés uniquement :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Divagation des animaux – aboiements des chiens

L'attention des propriétaires de chiens est attirée sur l'interdiction de leur divagation sur l'ensemble du territoire communal. Les animaux errants seront conduits en fourrière où ils pourront être récupérés dans un délai franc de 8 journées, moyennant le paiement d'une redevance. Au-delà, ils seront euthanasiés.

Les propriétaires sont tenus d'éliminer des trottoirs ou autres espaces publics, les déjections de leurs animaux pendant les promenades accompagnées. De même, ils doivent prendre toutes les mesures pour éviter toute gêne de voisinage en raison de leurs aboiements.

Civisme

Nous attirons votre attention sur le désagrément occasionné par les véhicules stationnés sur un emplacement gênant la bonne circulation des passants (trottoirs ou passages piétons).

Nous vous remercions de l'attention bienveillante que vous porterez à cette observation valable aussi pour les bacs à ordures.



Élections 2021

Les élections départementales devraient avoir lieu en mars 2021 et les élections régionales en décembre 2021.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un médiateur : il règle les différends de tous les jours entre 2 personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles.

Madame PARNAUDEAU peut vous recevoir le 4ème jeudi de chaque mois, **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**. Tél. 06 75 47 15 25 à L'EPN-Espace Armand Jubien 5 rue Jean Macé 792000 PARTHENAY



Publications trompeuses et démarchage intempestif, attention aux arnaques !

Depuis quelques temps, vous êtes de plus en plus sollicités par des démarcheurs téléphoniques ainsi que par des documents publicitaires aux apparences de la Commune. Ils n'ont AUCUN CARACTERE OFFICIEL et sont bien souvent à caractère frauduleux.

Sachez que toutes les opérations de démarchage sont strictement encadrées par la loi. A ce jour, la Mairie de Châtillon-sur-Thouet n'a donné d'accréditation à aucune entreprise. Aussi, aucun démarchage ne peut être réalisé en son nom.

Un bon conseil : privilégiez vos artisans locaux, vous trouverez leurs coordonnées dans l'annuaire économique de ce même bulletin ou sur le site internet de la commune.

Élections

Votez : un geste citoyen

Les élections régionales c'est quoi ?

Les élections régionales ont pour objet d'élire les conseillers régionaux qui siègent à l'assemblée délibérante de la région : le conseil régional. Ils sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct au scrutin de liste à deux tours. Chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région.



Voter pour quoi ?

COMPÉTENCES EXCLUSIVES			COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC LES DÉPARTEMENTS	
Développement économique	Formation professionnelle - Apprentissage - Alternance	Gestion des fonds européens	Culture	
Lycées	Aménagement du territoire	Transports	Tourisme	Sport

Les élections départementales c'est quoi ?

Les départementales servent à choisir les élus dans les départements de France. Ces élus, appelés conseillers départementaux, siègent au conseil départemental. Ces dénominations ont nouvelles : jusqu'à présent, on parlait de conseillers généraux et d'élections cantonales.

Chaque département est subdivisé en plusieurs cantons. Une élection est organisée dans chaque canton. Les vainqueurs de ces scrutins siègent ensuite au conseil départemental pour six ans.

Voter pour quoi ?

POLITIQUES PUBLIQUES OBLIGATOIRES	
L'action sanitaire et sociale	La sécurité incendie
L'enseignement	La culture
L'aménagement durable du territoire	La gestion des routes et des déplacements
POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES	
Aides en faveur des communes ou des associations	Soutien à l'emploi local

LE VOTE PAR PROCURATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?
Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?
LA PERSONNE CHOISIE DOIT :

- Jouir de ses droits électoraux
- Être inscrit dans la même commune que vous (mais pas forcément le même bureau de vote)

Q N'OUBLIEZ PAS DE PRÉVENIR LE MANDATAIRE CAR AUCUN DOCUMENT NE LUI EST ENVOYÉ !

OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?

- Commissariat de police
- Brigade de gendarmerie
- Tribunal d'instance
- DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE OU DE TRAVAIL

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?

- Formulaire à remplir sur place ou sur Internet
- Pièce d'identité

Qui vote ?

CARTE D'IDENTITÉ	18+
Être de nationalité française	Avoir plus de 18 ans le jour du vote
CARTE ÉLECTORALE	CARTE ÉLECTORALE
Être inscrit sur les listes électorales	Jouir de ses droits civils et politiques

Prévention des risques... Tous concernés !

Nouveauté dans votre bulletin municipal, nous allons désormais vous proposer pour chaque édition cette nouvelle rubrique qui abordera le thème de la prévention des risques et de votre sécurité au quotidien.

Pour cette première, en cette période hivernale nous allons vous parler de l'intoxication par monoxyde de carbone (CO).

Les causes des intoxications :

Chaque année en France, 6 000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO) et 300 en décèdent. Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique, qui, absorbé en quelques minutes par l'organisme, se fixe sur l'hémoglobine et peut par exemple pour 0,10 % de CO dans l'air tuer en une heure, pour 1 % dans l'air tuer en 15 minutes et pour 10% de CO dans l'air tuer immédiatement.

Dans une majorité des cas, les accidents résultent soit : de la mauvaise évacuation des produits de combustion (conduit de fumée obstrué ou mal dimensionné), de l'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil (pièces calfeutrées, sorties d'air bouchées), du défaut d'entretien des appareils de chauffage ainsi que les inserts, poêles, cuisinières, chauffages mobiles d'appoint, mais aussi de la mauvaise utilisation de certains appareils (appareils de chauffage d'appoint utilisés en continu par exemple, groupes électrogènes à l'intérieur d'un bâtiment...).

Les précautions à prendre pour éviter les intoxications :

Avant chaque hiver : faites vérifier vos installations par un professionnel qualifié pour : chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts, poêles et faire effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

Pendant tout l'hiver : aérez votre logement, ne bouchez jamais les entrées d'air, respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi du fabricant.

En période de grands froids : n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, ...) ne pas utiliser un chauffage d'appoint en continu. En cas de coupure d'électricité, installez impérativement le groupe électrogène à l'extérieur des bâtiments et jamais dans des lieux clos.

Comment être alerté si j'ai du monoxyde de carbone dans mon logement :

Il existe sur le marché français des détecteurs de monoxyde de carbone à fixer ou portables. Assurez-vous au préalable lors de son acquisition qu'il a la norme européenne NF EN 50291 (mention figurant sur l'emballage du produit).

Attention, si votre logement est également équipé de détecteurs avertisseurs autonomes de fumées (DAAF), il faut absolument connaître les deux alarmes pour ne pas les confondre. Les comportements à adopter en réaction du déclenchement de l'alarme DAAF (évacuez les lieux au plus vite en refermant les portes, s'il est impossible de sortir alors calfeutrer les portes, se mettre à côté de la fenêtre et attendre les secours) sont à l'inverse de ceux à adopter si l'alarme de CO se déclenche (ouvrir les fenêtres et sortir du logement).

Les symptômes d'une intoxication par monoxyde de carbone (CO) :

Lors d'une intoxication au CO, certains signes cliniques d'une intoxication peuvent apparaître tels que : une perte de connaissance, un état d'ébriété, une faiblesse musculaire, des vertiges, angoisse, palpitations, troubles visuels, douleurs abdominales, nausées, vomissements sans diarrhées. D'ailleurs, si les symptômes apparaissent en un même lieu, au même moment de la journée ou de la semaine, cela est évocateur d'une intoxication oxycarbonée.

Les bonnes réactions sur une suspicion de présence de monoxyde de carbone dans une pièce :

Vous devez :

1. **Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres**
2. **Arrêter les appareils à combustion si possible**
3. **Évacuer les locaux et bâtiments**
4. **Appeler les Secours :**
 - a. **112 : Numéro unique d'urgence européen**
 - b. **18 : Sapeurs-Pompiers**
 - c. **15 : Samu**
5. **Ne pas réintégrer les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.**

Pour aller plus loin :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

Relais Enfance

Le relais, un service qui crée du lien...
Ouvert à tous, gratuit et animé par une professionnelle de la petite enfance,
 Un espace d'échanges entre adultes et enfants,
 Et des temps d'éveil, d'expression et de socialisation.

Familles, le relais vous propose :

- Une information sur les différents modes de garde avec un site partenaire www.monenfant.fr
 - demande en ligne pour les accueils individuels et collectifs,
 - disponibilité des places d'accueil

Laissez-vous guider.

Le Relais enfance prendra contact avec vous dans les plus brefs délais pour vous accompagner dans votre demande.

- Un accompagnement dans vos fonctions de parents employeurs (droits et obligations).
- Une orientation vers des interlocuteurs spécialisés en fonction de votre situation.
- Une écoute et des rencontres autour de thèmes variés.

Professionnels et futurs professionnels, le relais met à votre disposition :

- Des temps de rencontres entre professionnels à l'occasion d'animations, de soirées débats, d'informations thématiques, ...
- Un accompagnement dans votre profession (droits et obligations, formations).
- Des informations sur le métier d'assistant maternel et sur les démarches à effectuer pour le devenir.
- Un accès à une documentation professionnelle.
- Une orientation vers des interlocuteurs spécialisés en fonction de votre situation.

Pour les jeunes enfants,

Le relais est un espace pour jouer et grandir lors des matinées d'éveil sous la responsabilité de son adulte accompagnateur. (Professionnel et en famille)

*Le relais, un lieu d'écoute et de médiation pour favoriser les échanges entre salariés et parents employeurs.
 Le relais, un service d'information et d'accompagnement des parents, des professionnels de l'accueil individuel et des candidats à l'agrément d'assistant maternel.*

Relais Enfance de Parthenay

Centre Maurice Caillon, 22, rue des Tulipes
 pae@cc-parthenay-gatine.fr

La Treille

Châtillon s/Thouet
 Quartier de la Treille

57 PARCELLES
 de 400 à 1000 m²

- Services à proximité
- Proche de la nature

Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie
 1, Bd du Thouet - 79200 Châtillon-sur-Thouet
 Tél : 05 49 95 07 84
 mairie_chatillon@cc-parthenay-gatine.fr
www.chatillonsurthouet.fr

Un village à la ville !



Un endroit idéal pour concilier vie pratique et sérénité !



Urbanisme

Les formalités d'urbanisme

pour les particuliers : que faut-il faire ?

DATE DE MISE À JOUR : JANVIER 2019

Avant réalisation de tous travaux, il convient de s'assurer de la faisabilité de votre projet et de retirer un dossier de demande de « permis » ou de « déclaration préalable » auprès du service urbanisme de votre Mairie, qui vous accompagnera dans vos démarches. Le délai de traitement du dossier varie de 1 à 5 mois en fonction de la nature des travaux et de leur localisation.

A noter : certains travaux d'entretien et de réparation ordinaire ne sont pas soumis à autorisation. En revanche, certaines démolitions peuvent être soumises à autorisation et nécessiter une demande de « permis de démolir ». Dans tous les cas, renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre Mairie.

J'envisage de réaliser des travaux

Quelles sont les formalités ?

Légende couleur des formalités

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Pas de formalité

Je fais des travaux de peinture



- Ravalement ou peinture de façade
- Peinture des menuiseries extérieures
- Peinture des portails gardes-corps et claire-voies
- Réparation ou entretien courant (même dessin, matériau et couleur)

Je remplace ou modifie des ouvertures extérieures



- Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres, portes, ...)
- Création ou modification d'une ouverture (y compris les fenêtres de toit)

Je construis une maison ou une dépendance chauffée



- Bâtiment de plus de 20 m²
 - Bâtiment de 5 m² à 20 m²
 - Bâtiment de moins de 5 m² (sauf exception)*
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

J'agrandis où je surélève mon habitation, je crée un nouveau plancher (mezzanine...) ou j'installe une véranda



- Superficie supérieure à 20 m² voire 40 m² dans certains cas
 - Superficie inférieure à 20 m² voire 40 m² dans certains cas
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

Je construis un abri de jardin, une pergola, un carport ou une dépendance non chauffée



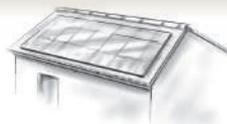
- De plus de 20 m² (si autorisé par le Plan local d'urbanisme)
- De 5 m² à 20 m² (si autorisé par le PLU)
- De moins de 5 m² (sauf exception*)

J'aménage mes combles ou un garage sans création de plancher



- J'aménage plus de 5 m² de surface de plancher
- J'aménage moins de 5 m² de surface de plancher
- Je pose une fenêtre de toit
- Je crée, modifie ou remplace des menuiseries extérieures

Je fais des travaux de toiture



- Réfection de la couverture (Tuiles, ardoises, ...)
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Je pose une fenêtre de toit, une cheminée ou des panneaux solaires

Je construis ou modifie un mur ou des clôtures



- Une clôture en limite de propriété ou non
- Mur de plus de 2 m de hauteur
- Une clôture agricole

J'installe une piscine fixe : enterrée, semi-terrestre ou hors-sol



- Superficie de plus de 100 m²
- Superficie entre 10 m² et 100 m² avec un abri fixe ou modulable, d'une hauteur de plus de 1,80 m
- Superficie entre 10 m² et 100 m² non couverte ou avec un abri modulable d'une hauteur de moins de 1,80 m (sauf exception *)
- Superficie de moins de 10 m² (sauf exception*)

J'installe une piscine hors-sol gonflable ou en kit



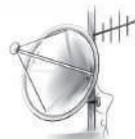
- Superficie de plus de 10 m² installée plus de 3 mois
- Superficie de plus de 10 m² installée moins de 3 mois (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10 m² (sauf exception*)

J'installe une serre ou un châssis dans mon jardin



- De plus de 4 m de hauteur ou plus de 2000 m²
- D'une hauteur entre 1,80 m et 4 m
- D'une hauteur de moins de 1,80 m (sauf exception*)

J'installe de manière durable un accessoire en façade ou en toiture



- Une pompe à chaleur (ou un climatiseur)
- Une antenne parabolique ou hertzienne
- Un store banne ou une marquise
- Une sortie de gaine (cheminée, ventouse, ...)
- Un coffret technique (gaz, électricité, ...)
- Des gardes-corps
- Une éolienne ou des panneaux solaires
- Une camera de vidéosurveillance

Je fais des travaux extérieurs dans les abords d'un monument historique

- Je veux modifier ou supprimer un élément identifié comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (élément bâti, non bâti ou végétal)
- Je veux modifier l'aménagement des espaces non bâtis autour de ma maison (par création ou suppression de : plantation, allée, terrasse, pergola, abri, etc)

* Si votre propriété est située en « secteur sauvegardé » à Parthenay et Châtillon-sur-Thouet, renseignez-vous auprès du service urbanisme, car les règles peuvent être différentes. Il en est de même si votre projet implique une modification des structures porteuses du bâtiment.

ANNUAIRE ÉCONOMIQUE

Malgré tout le soin apporté dans la mise à jour annuelle de l'annuaire économique, il est possible que des informations soient erronées ou manquantes. Les professionnels sont donc invités à nous faire connaître leurs éventuelles observations.

ABATTOIR

SAB PARTHENAY, 3 rue Paul Emile Victor **05.49.63.00.66** sabparthenay@gmail.com

AGENCEMENT DE MAGASINS – LOCAUX COMMERCIAUX

ACTIF AGENCEMENT, 4 allée du Frêne **05.49.71.04.09** contact@actif-agencement.fr

AMBULANCES – TAXIS

TAXI DU THOUET - BERTHELOT Pascal, 106 rte de Thouars **05.49.95.02.11** taxiduthouet79@wanadoo.fr

ANIMATION ARTISTIQUE

AMBIANCE MARINA ANIMATION, 6 rte de Bressuire **06.07.68.61.46** ambiance.marina79@gmail.com

LES REFFAN'OS, 24 Bas Chalendeau **06.80.05.75.96** patrickthenay@wanadoo.fr

KATH & CIE, 7 av des Muses **07.64.08.69.56** kathetcie@gmail.com

ARTICLES DE FÊTES

LOISIRS DISTRIBUTION, 16 rte de la Bressandière **05.49.64.20.00** info@loisirsdistribution.fr

BOULANGERIE / CHOCOLATERIE

LE FOURNIL DU PARNASSE, C.C. Leader Price, 32 bd du Parnasse **05.49.64.47.18**

BOULANGERIE LA CARTE, 4 rue Pierre-Gilles de Gennes, Z.A. La Bressandière **05.49.63.18.83** lacarte@orange.fr

SARL MYLA CHOCOLATERIE, 4 rue Pierre-Gilles de Gennes, Z.A. La Bressandière linda.bruand@orange.fr

BROCANTE

EMMAUS PARTHENAY, 26 rte de Bressuire **05.49.64.49.45** emmaus.thouars79@gmail.com

CABLAGE ELECTRIQUE - ENTRETIEN DEPANNAGE INDUSTRIEL

CIGEC, 34 rte de Bressuire **05.49.95.95.25** cigec@cigec.fr

S.C.D.S., 17 bis av du Frêne **05.49.95.00.26** scds@cc-parthenay.fr

RTLEC, 13 av du Frêne **05.49.70.27.70** contact@rtlec.fr

CAFE- RESTAURANT

Bar «LE PARNASSE», C.C. Leader Price, 32 bd du Parnasse **05 49 94.35.95**

CENTRE EQUESTRE

ECURIES EPONA, Chalendeau – rte de Moncoutant **07.89.56.59.88** ecurieepona@gmail.com

CHAMBRES D'HOTES

VILLA AYRAULT, 36 rte de Thouars **05.49.69.95.35** villa.ayrault@gmail.com

06.72.01.14.98

CHAUFFAGE – CLIMATISATION - SANITAIRE –ELECTRICITE

CIGEC, 34 rte de Bressuire **05.49.95.95.25** cigec@cigec.fr

PIERROIS Patrick, 18 bd des Grandes Versennes **05.49.95.09.80** patrick.pierrois@orange.fr

APC, KEROULLAS Jimmy, 5 bis av Toulouse Lautrec **06.27.47.74.76** apc.keroullas@gmail.com

BISLEAU électricité, 1 Allée du Frêne **05.49.64.05.58** contact-bisleau@orange.fr

CHAUFFAGE BOIS ET GRANULÉS

MJ Poêle, 4 rue Pierre-Gilles de Gennes, Z.A. Le Bressandière **02.43.96.86.55** n.bizeray@mj-poele.fr

CHAUDRONNERIE – SERRURERIE – MÉTALLERIE – FORGE

GN2C Chaudronnerie, 1bis Avenue du Frêne **05.49.95.23.15** gn2c@gn2c-chaudronnerie.fr

AS SERRURERIE, 3 impasse du Pâtis Bouillon **05.49.70.01.72** as-serrurerie@cc-parthenay.fr

COIFFURE

EURO-COIFFURE, C.C. Leader Price, 32 bd du Parnasse **05.49.95.11.33**

PODIUM BY CC, 2 Rue Pierre-Gilles de Gennes, Z.A. la Bressandière **05.49.63.08.33** podiumbycc@gmail.com

COMPTABILITE ET FISCALITE AGRICOLE

CECOFIAC, 35bd du Parnasse **05.49.95.54.08** cecofiac.parthenay@orange.fr

AS79 - Accompagnement Stratégie – Conseil. Gestion. Expertise comptable **05.49.70.09.14** martine.dubin@as-pc.fr
16 bd des Grandes Versennes

CONCEPTION ET FABRICATION DIVERS ACCES INDUSTRIELS

AT INDUSTRIE, Espace Economique La Bressandière **05.49.63.96.30** contact@at-industrie.fr

CONFECTION

NIKITA vêtements cuirs et peaux, 38 rte de Thouars **05.49.95.09.25**

CONSTRUCTION DE LIGNES ELECTRIQUES ET DE COMMUNICATION

G.E.F.- T.P, 51 av de la Morinière **05.49.94.08.68** geftp79@geftp.com

CONSTRUCTIONS METALLIQUES ET MECANIQUES - TOURNAGE FRAISAGE

A.G.M. (Atelier Gâtinais de Métallerie) 9 av du Frêne **05.49.95.13.44** agm79@orange.fr

A.C.F.T. (Atelier Châtillonnais de Fraisage Tournage), 5 av Suzanne Lenglen **05.49.95.15.89** jf.acft@wanadoo.fr

UFT Usinage Fraisage Tournage - MOREAU Laurent, 40 rte de Thouars **05.49.63.35.83** uft4@orange.fr

COOPERATIVE AGRICOLE

CAVEB 79, Coopérative des producteurs de viande, La Bressandière **05.49.95.44.20** accueil@caveb.net

COREA – CAPSUD, 55 bd du Parnasse **05.49.95.02.98**

SCAPE, La Bressandière **05.49.95.44.28** accueilscape@yahoo.fr

DECOUPE LASER

I.D.LASER, zone de la Bressandière **05.49.63.33.42** idlaser@idlaser.fr

DECOUPE VIANDE

SVEP (Société des Viandes des Eleveurs de Parthenay), 3bis rue Paul Emile Victor **05.49.71.28.20** accueil@svepviandes.net

ELECTRICITE

SÉOLIS, 13 rte de Thouars **09.69.397.901**

ESPACE DE STOCKAGE – Gardiennage de véhicules, stockage de marchandises, location box et garages

LA BOULAIE, 38-43 Rte de Thouars (ancienne briqueterie) **07.88.39.92.99** contact@laboulaie.fr

05.49.63.97.83

ESTHETICIENNE

PODIUM BY CC, 2 rue Pierre-Gilles de Gennes, Z.A. la Bressandière **05.49.63.08.33** podiumbycc@gmail.com

FABRICATION DE MOULES PLASTIQUES ET EMBALLAGES

SFP (Société Formage Plastique), 2 av Suzanne Lenglen **05.49.95.01.89** contact@formage.plastique.com

FABRICATION DE MATERIELS AEROPORTUAIRES

SOVAM, 3 rte de la Bressandière **05.49.95.14.44** sales@sovam.fr

FLEURISTE

LA BOÎTE FLEURIE, C.C. Leader Price 32 bd du Parnasse **05.17.31.67.89** laboitefleurie79@gmail.com

FOURNITURES ET EQUIPEMENT INDUSTRIEL

ABUS LEVAGE FRANCE, 2 bis av Ste Anne **06.09.38.11.36**

GARAGES ET NEGOCIANTS EN VEHICULES

MJ Automobiles (Ancien Garage BERNARD), 5 av du Frêne **05.49.95.06.49** mjautomobiles79@gmail.com

BH CAR et BH PARE BRISE, 4 rue Pierres-Gilles de Gennes, Z.A. La Bressandière **06.71.47.49.49** parthenay@bhcar.fr

PRESTIGE AUTO, 6 rue Georges Charpack, Z.A. La Bressandière **06.36.18.31.32** boshcargobin@gmail.com

F.R.I.S, 35 rte de Thouars **05.49.95.00.62** fris79@orange.fr

GARAGE CHAIGNEAU – TOYOTA –9 Bd du Parnasse **05.49.95.04.51**

X.F.AUTO, 10 av du Frêne **05.49.69.71.88** xfauto@orange.fr

GIRARD André, 2 rte de Bressuire **06.78.04.11.84**

05.49.63.34.84

GRAPHISTE – ILLUSTRATRICE

LACAILLE OPHELIE, 7 Impasse Edmond Rostand **06.43.90.46.11** ophelie.lacaille.pro@gmail.com

GROSSISTE DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE ET BULBES POTAGERS		
GROUPE CLISSON, Le Petit Belleville, Route de Gourgé	05.49.95.11.66	info@clissons.com
INGENIERIE INDUSTRIELLE – PROCESS		
MCI, Fabien MIGOUT 9 Le Bas Chalandeau	06.73.16.62.58	contact@mci-france.org
LOCATION MATERIEL		
NEWLOC, 12 bd des Grandes Versennes	05.49.95.20.11	parthenay@newloc.fr
CLENET MANUTENTION, rue Pierre-Gilles de Gennes, Z.A. la Bressandière	05.49.95.59.00	contact@clenet-manutention.fr
MACONNERIE		
FERRAO Georges, 13 av de la Morinière	05.49.64.52.00	
FRAFIL CONSTRUCTION, 34 rte de Bressuire	05.49.63.43.06	fracil@fracilconstruction.fr
MAISON DE RETRAITE - ACCUEIL HANDICAPES		
MELIORIS A.D.H.P. Les Genêts, 3 av de la Fontaine à Paul	05.49.95.10.44	contact@melioris-lesgenetschatillon.fr
POITOU - PARTAGE, 40 bd du Parnasse	05.49.95.16.15	le-partage@orange.fr
DOMUSVI, Résidence de Pompairain	05.49.95.06.09	pompairain-chatillon@domusvi.com
MAÎTRE D'ŒUVRE		
ANNE PIGEAU, 3 allée Danguillaume	06.86.80.83.12	a.pigeau@orange.fr
MARECHAL FERRANT – PENSION – TRAVAIL- ATTELAGE CHEVAUX		
COHENDET Eric, rte de Moncoutant, Maison Neuve	06.07.11.04.62	cohendet.eric@wanadoo.fr
MATERIEL AGRICOLE/MOTOCULTURE		
BILLAUD-SEGEBA, 36 rte de Bressuire	05.49.95.13.36	contact@billaud-segeba.fr
QUITTE Ets, QUITTE Roger, 22 rte de Bressuire	05.49.94.06.54	
MENUISIER - EBENISTERIE – CHARPENTE		
DE JESUS José, 82 bis rte de Thouars	05.49.64.02.22	jdejesus@wanadoo.fr
FIMAG B.V.B., 51 bd du Parnasse	05.49.64.54.70	
MARILLEAU Freddy, 20 bd des Grandes Versennes	05.49.69.06.47	freddy.marilleau@orange.fr
MORIN SV, 11 av du Frêne	05.49.95.09.21	sebastien.menuisiermorin@gmail.com
MEUBLES		
ID MEUBLES, 23 bis bd du Parnasse	05.49.95.16.52	idmeubles@logial.fr
NEGOCE BOIS MATERIAUX DIVERS		
ACEM, imp. du Vieil Etang	05.49.69.18.70	info@acem.coop
BIEN FER, 10 rte de Bressuire	05.17.43.35.94	chaigneau.bf@gmail.com
	06.16.61.04.83	
CHAUSSEON MATERIAUX, 3 rue Pierre Gille de Gennes	05.49.64.32.88	david.valade@chausson-materiaux.fr
NETTOYAGE – INDUSTRIEL		
ALLIANCE PROPRETE, 9 rte de Bressuire	05.49.71.24.43	contact@allianceproprete.fr
NET 2000, 2 avenue du Frêne	05.49.95.37.30	contact@net2000.fr
NICKEL-STAR, 28 rte de la Bressandière	05.49.64.09.06	accueil@nickel-star.fr
NETTOYAGE PARTICULIERS		
NET CHEZ SOI, 2 avenue du Frêne	05.49.95.37.30	contact@netchezsoi.com
OBJETS PUBLICITAIRES		
G.M SYSTEM, 3 allée Danguillaume	05.49.95.12.16	gm-system@gm-system.fr
	06.16.66.39.97	
PEINTURE		
BROSSARD DECORATION, 34 rte de Bressuire	05.49.70.04.82	brossard.deco@orange.fr
SARL ACCOLAS-PAITREULT, 7 avenue du Frêne	06.10.30.03.09	johnacc@hotmail.fr

PEINTURE – SABLAGE

BTS INDUSTRIE, 20 rte de la Bressandière **05.49.95.10.10** philippe.bernard@bts-industrie.fr

PHOTOGRAPHE

LACAILLE Lionel, 7 imp Edmond Rostand **06.76.47.54.34** info@lionel-lacaille.com

PLATRERIE – CARRELAGE

BODET CARRELAGE, 19 rte de Thouars **05.49.95.08.21** bodetcarrelage@orange.fr

BHM, 9 rue de la Croix des Champs **05.49.63.02.67**

ABS – ACTION BATIMENT SERVICES, 36 rte de Thouars **05.49.95.06.98**

PLOMBIER CHAUFFAGE (petits travaux)

PNPC - NACHAN Pascal, 108 Route de Thouars **06.31.65.84.94**

PNEUS

CÔTÉ ROUTE - INTERPNEUS, 35 Route de Thouars **05.49.94.34.22** info@coteroute.fr

PONTS ROULANTS LEVAGE ET MANUTENTION

EUROLEVAGE, Christian BULTEZ – 55 bd du Parnasse **05.49.69.98.90**

SALLE DE SPORTS

LA SALLE 149, rue Georges Charpak, Z.A. La Bressandière **07.71.01.47.41** contact@lasalle149.fr

SECRETARIAT INDEPENDANT

Un D'Clic, Anne BLOT, Impasse Edmond Rostand **06.17.42.51.21** anne@undclic.fr

STATIONS SERVICE

SARL SIGESS CLD – ESSO - C.C. Leader Price **05.49.95.13.64**

STATION LECLERC, rte de Bressuire **05.49.64.58.88**

STATION LAVAGE

PRESTIGE CJL Auto/Moto/Utilitaire, 8 rue Georges Charpak, Z.A. la Bressandière **06.36.18.31.32** boschcargobin@gmail.com

SURFACE VENTE AU DETAIL

LEADER PRICE, 32 bd du Parnasse **05.49.95.03.91**

TRANSPORTEURS ET LOCATIONS

TRANSPORTS DAGUIN, Z.A. 21 av du Frêne **05.49.95.13.26**

TRAVAUX PAYSAGERS

Atelier Espaces Verts - CFSE, 2 allée de Villefranche **05.49.64.86.89** n.rousseliere@unionpourlenfance.com

Nature Paysage 79, Rudy CAILLAUD, 5 allée Danguillaume **06.38.42.53.94**

TRAVAUX PUBLICS

JASMIN, Les Quatre Vents **05.49.95.11.44**

ATPB GATINAISE BILLEROT Philippe, 19 av du Frêne **09.77.33.06.88**

VEHICULES UTILITAIRES MATERIEL

ETALMOBIL, 40 rte de Moncutant **05.49.95.79.50** contact@etalmobil.fr

VETERINAIRE

CLINIQUE EVA, Impasse Georges Charpak, Z.A. la Bressandière **05.86.30.49.86** eva.parthenay@reseau cristal.fr

Démarches administratives



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gov.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Certificat d'immatriculation

- Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
 - Duplicata
 - Changement d'adresse
 - Changement de titulaire
 - Cession de véhicule **
 - Autre motif **
- Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.
- J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.
- Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Permis de conduire

- Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.
- Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.
- En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.
- Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis à mon domicile.



Pour obtenir plus d'information, je me rends sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

Pour toutes mes démarches et les sites dédiés, je vérifie bien que l'adresse comporte le sigle « gov.fr » qui authentifie les sites publics. FranceConnect est une solution proposée par l'Etat pour simplifier mes connexions en ligne. Un seul identifiant (Impôts.gouv.fr, Ameli.fr, Loggin LaPoste.) me permet de simplifier et de sécuriser mes démarches Internet.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

Permanences et services

Les permanences et services

Mairie

1, bd du Thouet – Tél : 05.49.95.07.84
 Email : mairie_chatillon@cc-parthenay-gatine.fr
 Site internet : www.chatillonsurthouet.fr

Horaires d'ouverture :

Ligne téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h30
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 10h à 12h puis de 15h à 17h30
Permanence du Maire et des adjoints : uniquement sur RDV. 05.49.95.07.84

Ecoles

Ecole Maternelle Chantecler, 38 av Edmond Rostand - Tél : 05.49.95.13.09
 Directrice : Mme ARLOT Monique
 Ecole Primaire Saint-Exupéry, 6 av A. de Saint-Exupéry – Tél : 05.49.95.08.57
 Directrice : Mme BOURREAU Nathalie

Bibliothèque

9, av Paul Gellé – Tél : 05.49.63.46.50
Heures d'ouverture : le lundi de 14h à 18h15, le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h15, le vendredi de 14h à 16h.
 Site internet : www.mediatheque.cc-parthenay.fr (consultation et réservation de documents en ligne possible)
 Email : mediatheque@cc-parthenay-gatine.fr



Les professionnels de la santé



Pharmacie de Châtillon

2, Bd du Thouet – Tél : 05.49.95.11.71

Ouverture tous les jours de la semaine de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h15, sauf le mercredi où l'officine est ouverte sans interruption.



Cabinet médical

4, allée Besson Bien Aimé – Tél 05.49.95.15.57
 Docteurs CHEVALIER – GAUTIER – LUCQUIN – MARTIN.
Consultations sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 18h
 Samedi 9h – 12h
 En dehors de ces horaires appeler le 15.

Kinésithérapeute

M. MONTIEGE, 32, bd du Parnasse – Tél : 05.49.63.01.82



État Civil (Listes arrêtées au 01/12/2020)

Ils nous ont quittés

Nous dénombrons 14 décès sur la commune dont

BOULIN Gilbert	06/11/2018
GUERIN Urbain	13/03/2020
TEXIER Anne-Marie	21/05/2020
PINEAU Jean	02/06/2020
MILLET Albert	12/06/2020
SIBILEAU Gilbert	03/08/2020
LAURENDEAU Bertrand	02/10/2020
MIRBEAU Dominique	12/10/2020
JUBIEN Marcel	22/10/2020

Bienvenue à :

En 2020, il y a eu 8 naissances dont

BRACONNIER Romy née le 14/02
 DASSE GENETE Loëvan né le 20/03
 EMAURE Sanaé née le 29/07
 TURPEAU ROUGEON Lison née le 20/08
 SIMOËS Léandre né le 09/11
 GUERIN Énis né le 23/11

Nos vœux de bonheur à :

Nous avons célébré 3 mariages dont

MARIAGE

MEUNIER Adeline et CLODY Samuel, le 22 août

Nous avons enregistré 4 PACS dont

PACS

DANIEL Edouard et CHARRON Pauline, le 06 mars
 VIVIER Kevin et PIGNON Ambre, le 24 août

